# LA LIBERTÉ

50¢

Volume 74 nº 43 Saint-Boniface, du 29 janvier au 4 février 1988




*Un centre d'activités pour les aîné(e)s*

# Ça rebouge au Parc Windsor

**Le projet de construire un manoir au Parc Windsor pour les personnes à la retraite a redémarré. Et il prendra la forme d'une coopérative d'habitation, annonce Hector Bahuaud.**

Les Chevaliers de Colomb de la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens avaient lancé l'idée en juin 1987. Mais faute de terrain disponible au Parc Windsor, le projet avait été temporairement mis en veilleuse.

«On négocie présentement avec la division scolaire de Saint-Boniface pour l'acquisition d'un terrain au Parc Windsor», souligne Hector Bahuaud, président de la Résidence coopérative Saints-Martyrs Limitée, constituée légalement depuis le 25 janvier 1988.(1)

«On a aussi embauché des consultants pour nous aider avec la planification du projet. Et on entreprend présentement un sondage dans la région en prévision d'une rencontre avec la Société canadienne d'hypothèque et de logement le 12 février.»

## Sondage

Déjà, au delà de 80 formulaires ont été distribués. «Le sondage n'engage personne», souligne le président de la futur coopérative d'habitation. «On dit même que ça pourrait prendre de 2 à 3 ans avant que le projet soit terminé».

Le sondage est nécessaire, en premier temps, pour démontrer au francophone qu'il y a un besoin pour ce genre de logement au Parc Windsor. Et pour permettre à l'architecte Jacques Rollier de dresser des plans en fonction des besoins.

«Ce sera à l'architecte de proposer un projet concret», explique Hector Bahuaud. Pour l'instant, on prévoit du stationnement souterrain, une salle polyvalente, une salle de bricolage et un nombre d'appartements de une et de deux chambres à coucher. Ça va être un centre d'activités plutôt qu'un simple bloc appartements.

La Résidence coopérative Saints-Martyrs comprendrait de 50 à 80 appartements. Les coûts du projet pourraient se chiffrer à quelque 3 millions de $. Les personnes intéressées peuvent communiquer directement avec Hector Bahuaud (253-9954) ou Albert Péloquin (233-3423).

**Lucien CHAPUT**

(1) *Le conseil d'administration de la Résidence coopérative Saints-Martyrs Limitée est composé de: Hector Bahuaud (président), Roland Boisvert (vice-président), Albert Péloquin (secrétaire), Léo Tanais (trésorier) et les conseillers Lucien Lussier, Jacques Ayotte, Edmond Wolenski, Raoul Boisjoli, Jules Ménard et Raymond Bisson.*

## Carnavals

Les régions sont touchées par la fièvre festivalière. Enfin presque, comme le rapporte Laurent Gimenez en page 7.

**l'événement**

# *Parlez-moi d'éducation!*

Après des mois d'attente, finalement les choses se bousculent dans le dossier de l'éducation.

- La province a décidé de soumettre à la Cour d'appel des questions pour savoir si la Loi scolaire est conforme à la Charte des droits fédérale.
- Et un comité vient de dévoiler ses recommandations sur la meilleure manière de changer la Loi scolaire pour respecter la Charte des droits.

**Voir page 6.**



photo Daniel Tougas



## Galerie de neige

**Le publicitaire et responsable du service graphique de La Liberté, David McNair (à gauche), est allé repérer avec son chum Gilbert Painchaud le bloc de neige assigné à l'équipe du journal. Bientôt les neigistes vont donner une vie aux blocs qui bordent le boulevard Provencher. Pour que la Galerie hivernale du Festival du Voyageur mérite vraiment son joli nom.**

Evelyn Trudeau a renoncé à s'arracher les cheveux

# La dame de Lorette



Bernard BOCQUEL

**Evelyn Trudeau vient de commencer une aventure pas banale. À 41 ans, elle a décidé de vendre des perruques avec une touche humaine.**

Ce qu'elle n'a jamais vraiment pu faire ces dernières sept années comme gérante d'une compagnie: «C'est dur quand tu vois que tu es pris dans un système de grosses entreprises où tout est tellement imprégné de l'idée de vendre, vendre, vendre, sans accorder de l'importance au service».

«Pour ces gens-là, la qualité du service n'a pas vraiment d'importance, d'abord que tu vends leurs perruques», poursuit la native de Saint-Jean-Baptiste, qui réside à Lorette depuis 6 mois.

Une attitude facile à comprendre. Après tout, la plupart des personnes qui achètent des perruques le font par besoin psychologique. Evelyn Trudeau a pu le constater souvent: «Une fois que la personne porte la perruque, elle est complètement changée. Mettre la perruque transforme assez la personne. Elle est tout de suite plus contente».

Pourtant, la femme d'affaires tient à aller plus loin que la simple satisfaction psychologique, maintenant qu'elle est sa propre patronne. «Sans parler des maigres salaires et des frustrations de ne pas pouvoir rendre plus service, comme gérante, je ne pouvais pas faire de décision. Le choix des perruques se faisait à Toronto et je le trouvais limité».

Un choix réduit et une qualité de perruque plutôt relative. Quand elle a entrepris ses démarches pour se lancer en affaires, Evelyn Trudeau a déniché la compagnie René of Paris.

*«Ça fait trop longtemps que je suis dans les cheveux. Si j'en avais plus, ça serait la première chose que j'irais chercher. Et je pense que ma mère serait d'accord».*

«Ces perruques sont faites avec un fibre plus durable. En plus, la couleur du cheveu humain est mieux rendue. Cette perruque, c'est la Rolls Royce des perruques! Et à ma connaissance, je suis la seule à la vendre au Manitoba».

«En général, ça veut dire que les perruques René of Paris vont durer au moins deux fois plus longtemps que celles que je vendais avant. Donc au moins six mois». (*Le prix d'une perruque «normale» oscille entre 100$ et 200$; celui d'une perruque de «style spécial» entre 270$ et 450$*). Le prix est plutôt «secondaire» pour les personnes voulant une perruque.

Outre la qualité et le service après-vente, Evelyn Trudeau croit disposer d'un autre atout pour réussir. «J'ai remarqué, en travaillant à La Baie, que tout le monde ne peut pas se déplacer, comme les gens âgés par exemple. J'ai l'intention de me rendre chez eux».

Bien entendu, Evelyn Trudeau a des clientes, mais aussi des clients. Déjà, elle a établi des contacts avec la Société du cancer et l'Hôpital Saint-Boniface pour proposer ses services aux malades qui ont perdu leurs cheveux suite à des traitement médicaux. Et puis elle proposera ses produits dans des villages à l'extérieur de Winnipeg, comme Morden ou Winkler.

La toute nouvelle femme d'affaires, qui est aussi prof suppléante, se donne 15 mois pour réussir. «Il y en a qui m'ont dit: t'as pas besoin de te fixer une échéance, tu as déjà gagné».

Alors puisque la réussite s'annonce bien, quels sont les plans d'avenir? «J'aimerais agrandir la maison à Lorette pour que la business ait une entrée séparée. J'aimerais que les gens disent: Ça, c'est du spécial. C'est la dame de Lorette qui a ça!»



photo: Bernard Bocquel

**Evelyn Trudeau prédit une nouvelle popularité pour les perruques. Le secret pour se lancer en affaires? «Ma grande qualité, c'est la patience. Et puis beaucoup de folie, d'humour. C'est ça qui me tient ensemble. Avec l'humour, tu construis en dedans. Comme ça, tu peux aussi rire de toi-même».**






**LA LIBERTÉ**

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

**Le journal de l'année de**

APF Association de la presse francophone hors Québec

**1984-1985-1986**

**Directeur et Rédacteur en chef:** Bernard BOCQUEL
**Directeur adjoint:** Lucien CHAPUT
**Journaliste:** Daniel TOUGAS
**Journaliste coopérant:** Laurent GIMENEZ
**Typographe:** Jocelyne LAXSON
**Responsable du service graphique:** David McNAIR
**Graphiste:** Denis ST. JEAN
**Secrétaire-comptable:** Yvonne LARIVIÈRE
**Secrétaire relationniste:** Annette DUFAULT
**Développement des photos:** Hubert PANTEL

**Heures du bureau:** 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 3 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

**L'abonnement annuel** coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

**La LIBERTÉ** est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

# Comprenne qui pourra

**C'est dur de ne pas penser à la crise des services en français de 1983 lorsqu'on apprend que les municipalités rurales du Manitoba s'opposent à l'accord du Lac Meech.**

Déjà une quarantaine des 160 municipalités rurales se serait prononcée contre l'entente constitutionnelle de 1987. Le mouvement anti-Lac Meech a démarré en décembre sous l'impulsion du préfet de Woodlands, Ed Peltz, un expert en la matière, puisqu'il se serait déjà distingué en 1983, au moment des discussions sur l'article 23.

Pour M. le préfet, l'entente du Lac Meech ne fait pas seulement donner plus de pouvoirs au Québec (*notamment en matière d'immigration*) mais sent très fortement le bilinguisme. Ce qui constitue en soit un anathème.

Malheureusement pour sa réputation, le préfet de Woodlands est plus dans les patates que jamais.

En 1983, il était de ceux qui envisageaient avec horreur la perspective de municipalités bilingues. Pourtant, dès cette époque, la Cour suprême du Canada avait clairement statué que les municipalités n'étaient pas affectées par le bilinguisme (1). (*Un jugement rendu au Québec et qui se serait appliqué sans aucun doute au Manitoba*).

Cette fois encore, Ed Peltz et compagnie croient discerner dans l'accord constitutionnel la menace d'un bilinguisme rampant. Or on sait que les associations politiques francophones hors Québec ont généralement exprimé de grosses réserves sur Meech Lake. Puisque le texte n'exige pas des provinces «hors Québec» de promouvoir la langue de la minorité.

## ÉDITORIAL

Le premier ministre du Manitoba a déjà clairement indiqué qu'il commençait à nourrir des doutes au sujet de cet accord qu'il a signé en juin 87 (*et qui n'aura force de loi que lorsque les 10 provinces l'auront ratifié, au plus tard d'ici 1990*). Et il n'est pas sûr que le vote sur le Lac Meech sera à l'ordre du jour de la session qui s'ouvrira le 11 février.

Voilà qui devrait donner encore plus de temps à Ed Peltz et ses amis de convaincre d'autres municipalités qu'il serait mauvais de donner des pouvoirs spéciaux à une province au détriment des autres.

On a déjà hâte de voir comment Howard Pawley va essayer d'utiliser le mouvement anti-Lac Meech à son avantage. Mais que l'on soit pour ou contre l'entente, qu'il soit permis d'espérer qu'il ne se comportera pas en ancien ministre des Affaires municipales, mais en premier ministre du Manitoba.

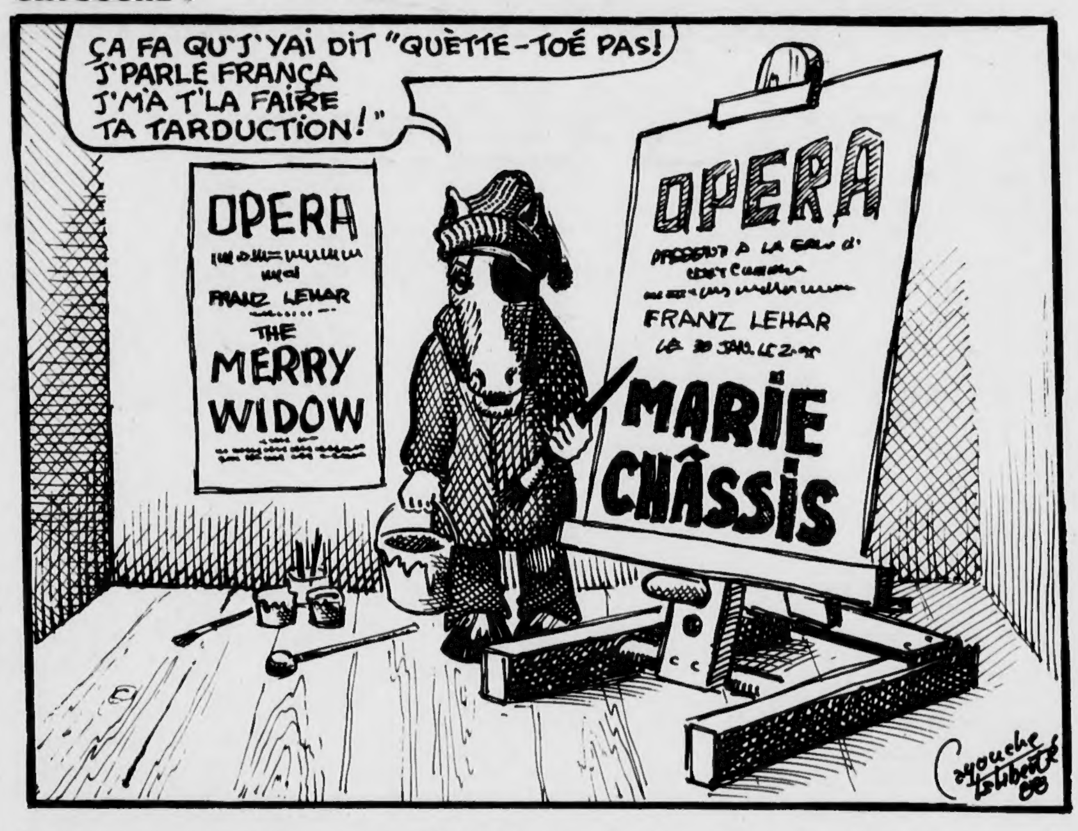
**Bernard BOCQUEL**

(1) *La clause de la «société distincte» obtenue par le Québec, et que chaque partie interprète à son gré, poursuit son bonhomme de chemin. Ainsi le village de Rosemere, juste au nord de Montréal, vient d'être la première localité à perdre son statut de ville bilingue, à cause de la Loi 101. En effet, la majorité de sa population est maintenant francophone.*

*Rien de tel pour encourager la bonne entente linguistique! Le gouvernement québécois n'a pas encore décidé dans quel sens il allait agir. Et Robert Bourrassa qui affirme que la question linguistique n'est plus un problème brûlant!*



**CAYOUCHE**




## Lettre ouverte aux politiciens de La Broquerie

Nous avons été informés de votre décision du mois de décembre annulant les intérêts sur les arrérages sur nos taxes non payées de 1985-86.

Nous interprétons ce geste de votre part comme une garantie que nous recevrons à l'avenir des factures de taxes bilingues. Cette motion du mois de décembre est donc à notre satisfaction et nous vous en remercions.

Nous voulons vous indiquer en terminant qu'on offre à la province (voir copie d'une lettre de Roger Turenne ci-incluse) l'imprimerie de factures bilingues pour les municipalités qui en feraient la demande formelle.

Rachelle Préfontaine
Rino Ouellet
La Broquerie
le 15 janvier

*Maître Guy Jourdain*
*Directeur général*
*L'Institut Joseph-Dubuc Inc.*

*Monsieur,*

*Je me réfère à votre lettre en date du 12 novembre 1987 concernant les formulaires de comptes de taxes en provenance des municipalités.*

*Il est vrai que les formules en question viennent du Ministère provincial des Affaires municipales. Les conseils que vous avez donnés à M. Rino Ouellet dans votre lettre du 6 octobre 1987 demeurent cependant valables. Les municipalités sont les premières responsables du contenu de ces formules. Le rôle du Ministère en est un de vérification, pour s'assurer que le contenu est conforme à la loi.*

*Le Ministère offre aux municipalités rurales un service central de commande et d'imprimerie dans le but de réduire les coûts. Les plus petites municipalités s'en prévalent, tandis que les plus grosses telles Brandon et Dauphin impriment sur place leurs propres formulaires.*

*Les municipalités demeurent autonomes quant au choix de la langue utilisée. Ainsi, si la municipalité de La Broquerie demandait au Ministère des formules bilingues, le Ministère se ferait un plaisir de les lui fournir.*

*Le Conseiller spécial,*
*Secrétariat des services en langue française*
*Roger Turenne*
*Winnipeg*
*le 27 novembre 1987*

# Les initiatives jeunes du Festival

**Cette année, le Festival du Voyageur a assuré une place plus grande aux jeunes dans la fête. Il a prévu un plus grand nombre d'activités pour eux.**

Pour les enfants , au Parc du Voyageur, la tente Oshki-wapisi akamik (*la place des jeunes*) abritera des ateliers de bricolage et d'artisanat ainsi que la Cabane à bois de la famille aux Pois.

Au Centre culturel franco-manitobain, ils peuvent participer à des ateliers de danse, de chant et d'artisanat. Des spectacles de théâtre, de marionnettes et de musique (1) sont également à l'affiche.

Nouvelle initiative du Festival: le concours de chansons de veillée, coordonnée par l'Alliance Chorale Manitoba. Les catégories varient du traditionnel au contemporain, des jeunes aux moins jeunes, de toutes les régions de la province.



**Colette BRIN**

Une nouvelle tente-relais au Parc du Voyageur, le Petit Portage, mettra en vedette les boîtes à chansons des écoles Précieux-Sang et Louis-Riel, ainsi que les groupes Tête de Pioche, La Roche et le 100 Nons.(2) L'entrée sera gratuite avec le macaron de participation du Festival.

Dans le parc Provencher, comme l'année dernière, aura lieu le concours de sculpture sur neige. Pour l'occasion, le parc sera rebaptisé «Galerie hivernale».

Au Rendez-Vous, les jeunes pourront assister aux spectacles de Sylvain Lelièvre, Calixte Duguay, la soirée Cajun et le Farcetival. Les compétitions sportives et les jeux au Parc du Voyageur font aussi partie des activités prévues.

Et, bien sûr, les jeunes sont invités à être de la fête le vendredi 12 février, à l'occasion du Grand Rendez-Vous sur le boulevard Provencher. Cette soirée de lancement comprendra des spectacles, des kiosques, des jongleurs et des mimes. Des restaurants seront ouverts pour permettre aux gens de se réchauffer.

Le Festival du Voyageur est la plus grosse fête hivernale dans l'Ouest canadien. Il aura lieu du 12 février au 20 février.

(1) *Les spectacles musicaux au Centre culturel incluront Kashtin, Jacques Chauvin, Moshé.*

(2) *Le Petit Portage, surtout destiné aux jeunes de 13 à 17 ans, sera ouvert tous les soirs de la semaine du 13 au 20 février, de 19h00 à 21h30.*



## VITE LU VITE SU

**Concours — Le Festival du Voyageur a bien commencé: l'équipe manitobaine qui le représentait à Montréal au concours interprovincial de sculptures sur neige vient de gagner la médaille de bronze.**

L'équipe, dirigée par le vétéran neigiste Réal Bérard, flanqué de Jim Tallosi et Gary Tessier, a créé «Margot ti galop». Le concours s'est déroulé du 22 au 24 janvier dans le cadre de la Fête des neiges.

En tout 13 équipes ont participé à l'événement, remporté par l'équipe de Drummondville. Commentaire de Gary Tessier, qui coordonne aussi le concours de sculptures sur neige du Festival du Voyageur: «La concurrence était très forte, tant sur le plan technique que sur celui de la créativité».

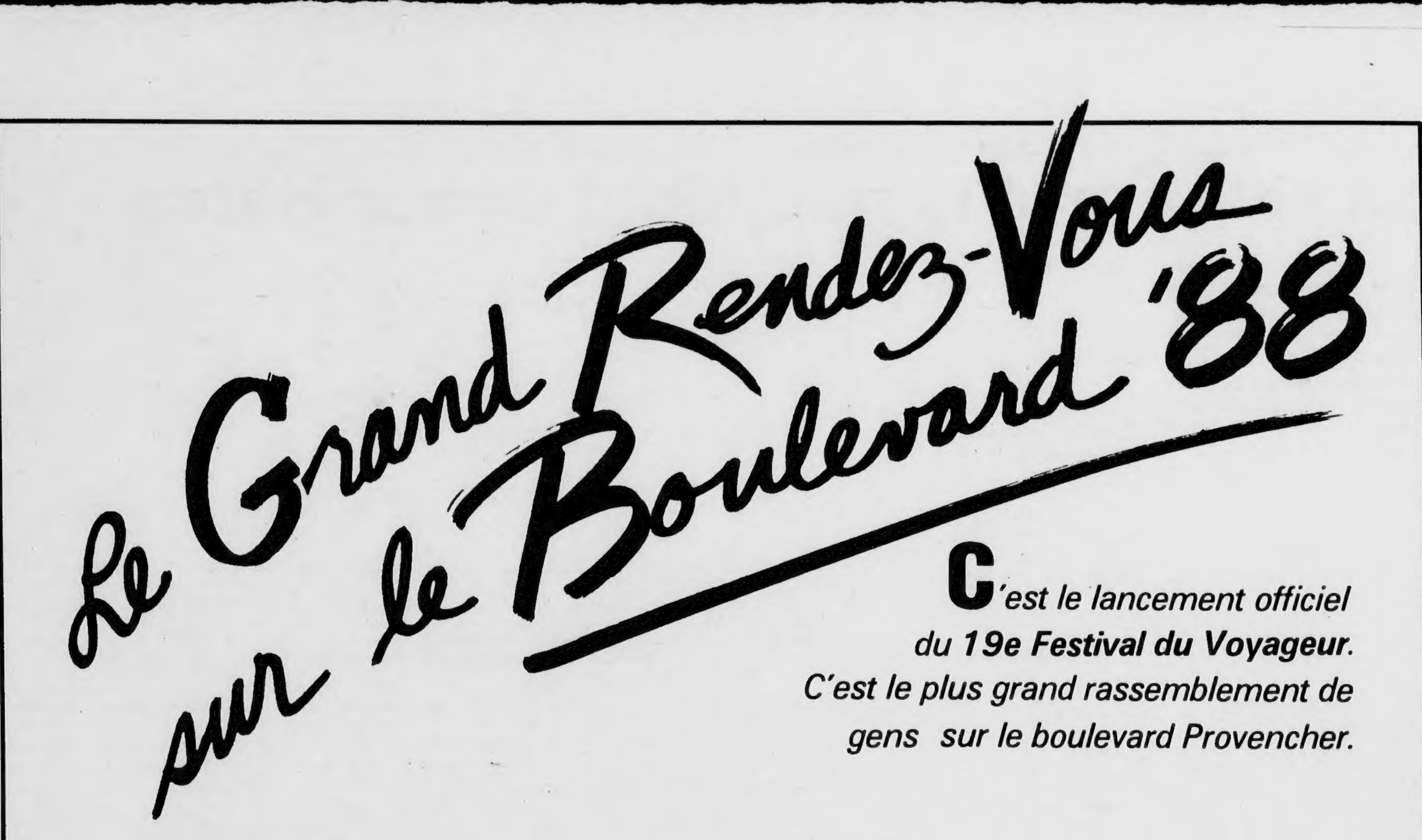
**Saint-Boniface — «Il faudra soit augmenter la taxe scolaire perçue par la municipalité, soit couper dans les programmes», estime le directeur général de la division scolaire de Saint-Boniface.**

Gérald McConaghy réagissait à l'annonce de l'augmentation de 6,1% (*1 213 305$*) de la subvention accordée cette année par le gouvernement aux écoles de Saint-Boniface.

«Nous sommes contents parce que cette augmentation est supérieure à l'augmentation globale (5%). Mais pour réaliser les objectifs que nous avions prévus, ce n'est pas tout à fait suffisant», ajoute le directeur général.

Une chose est sûre en tout cas, c'est que tout sera fait pour réouvrir l'école Van Belleghem (*Southdale*) cette année. Cette école, louée il y a quelques années à l'académie de police, est à présent réclamée par la division de Saint-Boniface, qui veut y installer un programme d'immersion.

«C'est pour nous une priorité, précise Gérald McConaghy. Nous espérons bien que l'établissement pourra être ouvert dès la rentrée prochaine, même si cela coûtera de l'argent».




**C***'est le lancement officiel du* ***19e Festival du Voyageur****. C'est le plus grand rassemblement de gens sur le boulevard Provencher.*



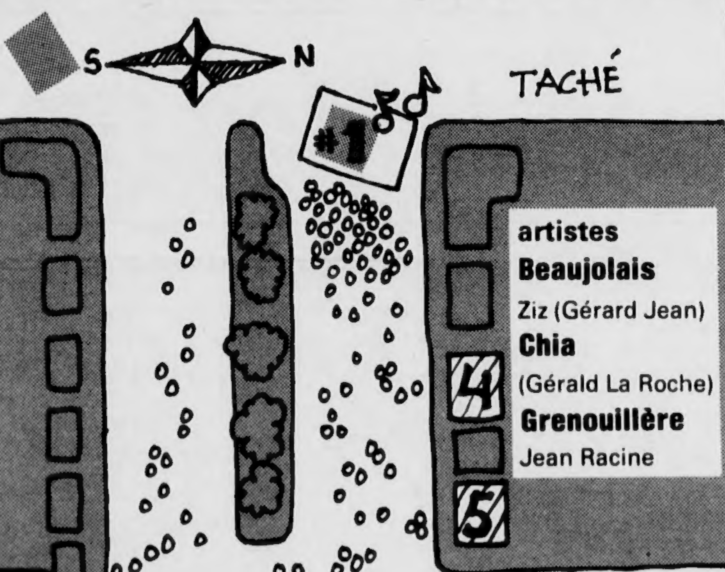
# C'est une occasion à:

**D**anser dans les rues à la musique de:
**La Roche**
**Free Lance**
**Hadley Castille**
**100 Nons**
**Artistes divers**

**G**oûter divers mêts offerts par les relais:
**Saucisson**
**Bison**
**Vin et fromage**
**Tourtière**
**Maïs soufflé**
**Bacon Bun**

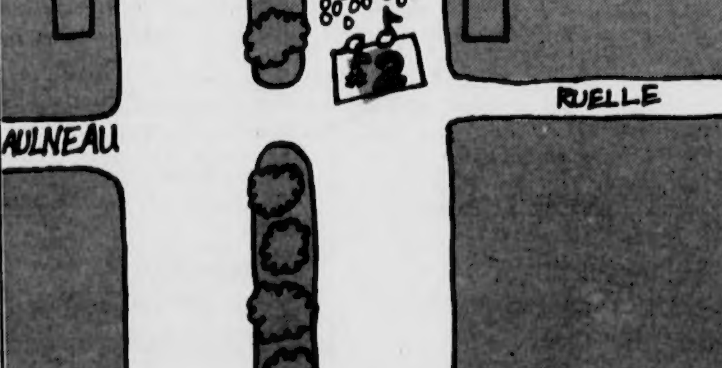
**P**articiper à la marche des retrouvailles.

**S**ortir toute la famille et participer au lancement de la plus grande fête hivernale de l'Ouest du Canada.










**M**anger de la soupe Habitant offerte par les commerçants.

**R**ire et s'amuser avec:
**Maurice Paquin**
**Vincent Dureault**
et des amuseurs publics et des voyageurs.

**S**e promener en calêche sur le boulevard.

**G**agner deux manteaux bleus gracieuseté de l'Association des commerçants.

**P**articiper au plus grand **B-I-N-G-O** et gagner divers prix.

**Légende:**

**#1 estrade:**
Maître de cérémonie:
Maurice Paquin
Free Lance
La Roche
Hadley Castille

**#2 estrade:**
Maître de cérémonie:
Vincent Dureault
100 Nons
Artistes divers

**Relais et kiosques:**
1. Les Pionniers
2. La Rame de Nuit
3. Chez les Bois Brûlés
4. Relais du Voyageur
5. Grenier de l'Abbaye
6. Auberge du Violon

*En attendant que la Cour d'appel se prononce*

# La solution à la gestion: 1 commission

**Une seule commission scolaire formée de 11 commissaires. Voilà la solution que propose un comité ad hoc pour permettre aux francophones de gérer les écoles franco-manitobaines. De sorte que la loi scolaire soit conforme à l'article 23 de la Charte des droits fédérale.**

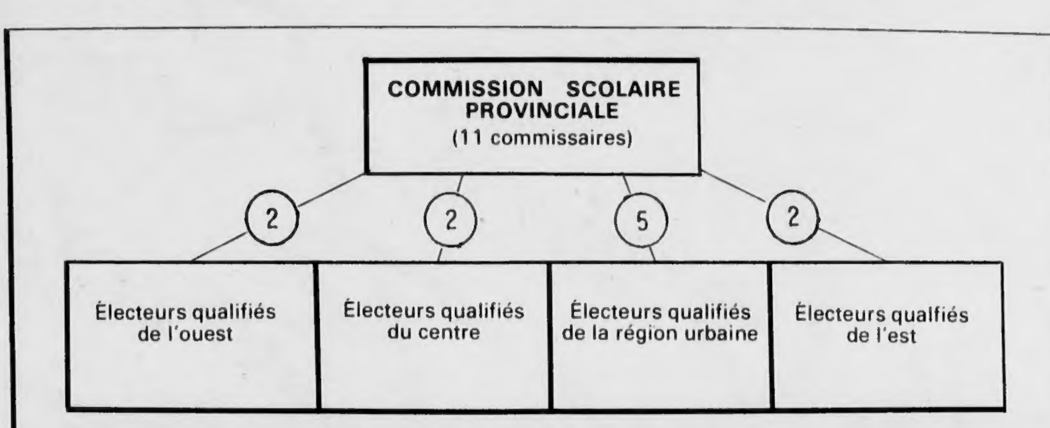
Les 11 commissaires seraient élus par les électeurs répartis en quatre régions: trois rurales et une urbaine. La région urbaine élirait 5 des 11 commissaires (*voir encadré: Quatre régions*).

Les auteurs du rapport (1) ont prévu aussi l'établissement d'un processus de consultation. Chaque école reconnue serait dotée d'un comité d'école dont le rôle serait «de représenter le point de vue local auprès du conseil régional des comités d'école». Chaque région aurait un conseil régional des comités d'école.

Un rôle très précis serait attribué aux quatre conseils régionaux des comités d'école. Ainsi, «le conseil régional sera le garant de l'autonomie régionale du regroupement scolaire».

Pour ce qui touche le financement de cette commission scolaire homogène, les auteurs notent que «de façon générale, le soutien financier de l'éducation française fait déjà partie du système global de financement scolaire au Manitoba».

Entre autre formules avancées, «la province pourrait financer la commission scolaire provinciale à 100 pour cent des coûts véritables à partir du Trésor provincial».




**Voici la manière préconisée par les auteurs du rapport pour élire la commission scolaire francophone. L'électeur qualifié est «un citoyen titulaire des droits de l'article 23 de la Charte et habilité à voter en vertu des lois électorales du Manitoba».**
**La commission scolaire provinciale aurait «la responsabilité exclusive, sur l'ensemble du territoire de la province, de l'enseignement en français, langue première».**

## Pourquoi

Évidemment, la mise en place d'une telle structure dépend de la volonté du gouvernement provincial d'amender la Loi scolaire.

Il est clair que de son propre gré, le gouvernement néo-démocrate ne songe pas à modifier la Loi scolaire pour se conformer à l'article 23 de la Charte des droits fédérale.

C'est pourquoi, en septembre 86, la Fédération provinciale des comités de parents a décidé de traîner le gouvernement en cour. Après une série d'hésitations, le gouvernement vient enfin de décider de demander l'avis de la Cour d'appel sur cette question controversée.

Le directeur général de la Fédération des comités de parents, Armand Bédard, estime que les juges pourraient donner leur opinion sur la constitutionnalité de la Loi scolaire d'ici mai 1988.

Rappelons que les parents sont d'avis que la Loi scolaire ne répond pas aux exigences de la Charte des droits car elle limite l'accès à l'éducation (*il faut 23 élèves pour une classe*) et ne permet pas aux francophones de contrôler leurs écoles.

Si la Cour d'appel donne raison aux parents, la province pourra aller en Cour suprême ou changer la Loi scolaire pour respecter la Charte.

Dans la dernière éventualité, le ministre de l'Éducation, Roland Penner, connaît maintenant la position des organisations franco-manitobaines sur le genre de changements qui s'imposent.

**Bernard BOCQUEL**

(1) *Le comité ad hoc de planification de la gestion scolaire au Manitoba est formé de: Richard Benoit (directeur des programmes de 2e cycle au Collège universitaire); Gérald Dureault (agent administratif à la Manitoba Teacher's Society); Louis Gosselin (représentant du Commissaire aux langues officielles, région Manitoba et Saskatchewan); Raymond Poirier (président de la Commission nationale des parents francophones); Paul Ruest (recteur du Collège universitaire); Lucien St-Vincent (ancien directeur général de la Rouge).*

## Quatre régions

**RÉGION CENTRE**: toute la portion de la province entre la frontière internationale, la ligne de township 2 ouest jusqu'au rang 9, et la ligne de township 5 est du rang 3, y compris l'ensemble de la division scolaire de la rivière Rouge.

**RÉGION URBAINE**: toute la portion de la province à l'intérieur du boulevard Périmètre, y compris la partie urbaine de la division scolaire de Transcona-Springfield.

**RÉGION OUEST**: toute la personne de la province à l'ouest de la rivière Rouge, de la rive ouest du lac Winnipeg et du fleuve Nelson, à l'exception des régions urbaine et centre.

**RÉGION EST**: toute la portion de la province à l'est de la rivière Rouge, de la rive ouest du lac Winnipeg et du fleuve Nelson, à l'exception des régions urbaine et centre.



**AVIS AUX CRÉANCIERS**

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ANNA LANDRY, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, veuve.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boul. Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 1er jour de mars 1988.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour de janvier 1988.

TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession.

# Des carnavals en panne de bénévoles

**Faute de bénévoles, certains villages ne pourront pas organiser de carnaval cette année.**

À La Broquerie, le carnaval aura bien lieu, mais amputé d'un grand nombre de ses activités traditionnelles. Jules Balcaen, président du Club sportif, explique: «Il y a un manque d'enthousiasme et un manque de bénévoles. Tu as toujours de la misère à impliquer du nouveau monde».

«Ici, c'est toujours le Club sportif qui s'en occupe, poursuit Jules Balcaen. Mais notre temps est déjà pas mal pris par les six équipes de hockey dont on s'occupe».

«Un carnaval, ça demande du temps et de l'argent. Les dernières années, on n'a pas pu faire de profits. On a plutôt perdu de l'argent. Et puis, les gens perdent l'intérêt. Peut-être faudrait-il changer le contenu, faire autre chose que du hockey», se demande Jules Balcaen.

En grande partie pour les mêmes raisons, les carnavals de Notre-Dame-de-Lourdes et de Sainte-Anne-des-Chênes n'auront pas lieu cette année.

## Les raisons

Dans la plupart des villages, cependant, la tradition demeure. Elle renaît même parfois, comme à Saint-Georges, qui organise cette année son premier festival, après huit ans d'interruption.

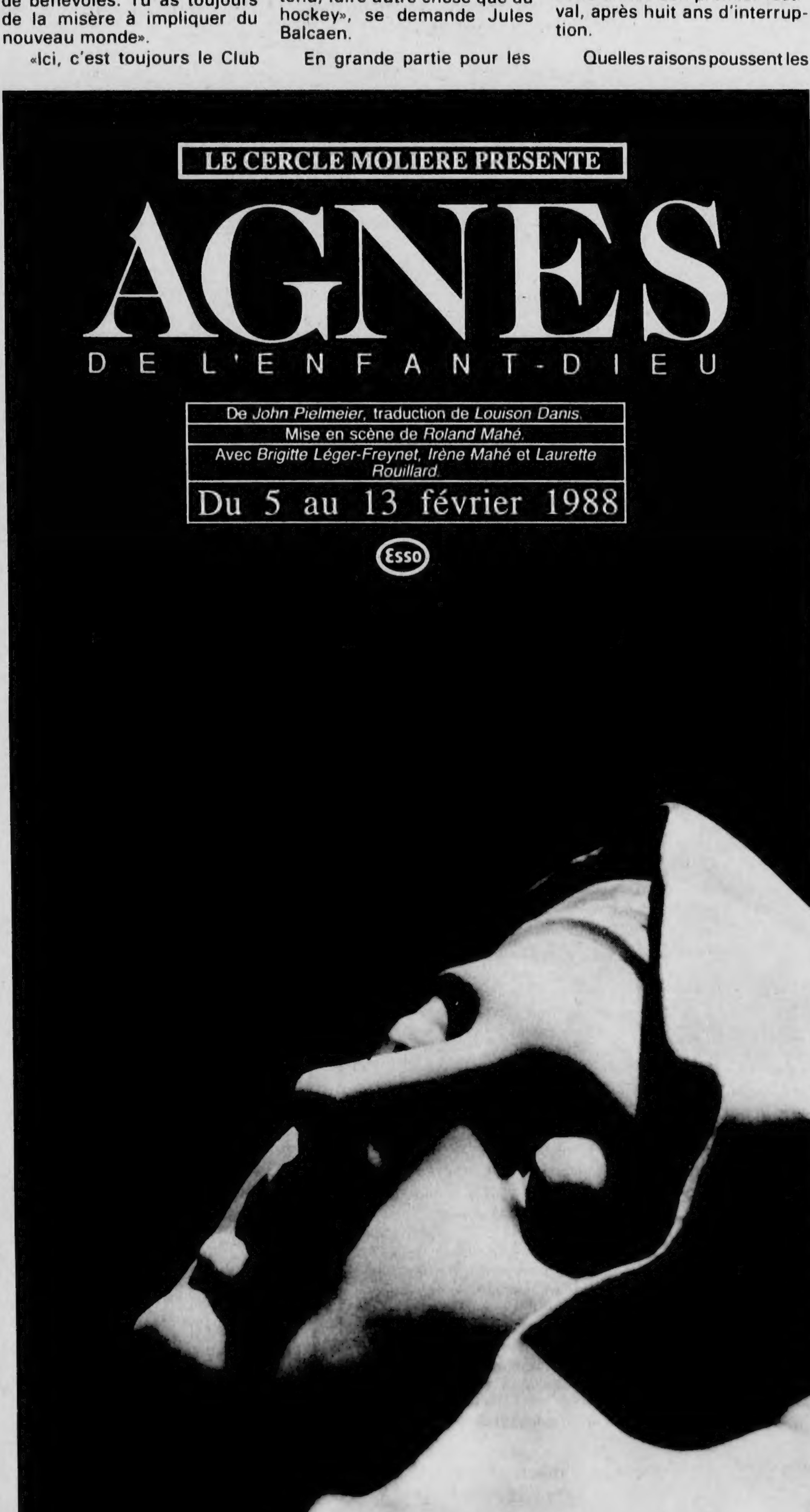
Quelles raisons poussent les organisateurs à renouveler chaque année leurs activités? Il y a d'abord les profits générés par le carnaval, qui servent à financer des projets locaux (*le nouveau curling de Saint-Jean-Baptiste par exemple*). Le paiement des dépenses de l'aréna est aussi souvent mentionné.

Ces profits sont parfois assez importants: ainsi, l'année dernière, on a recueilli 13 000$ à Saint-Jean-Baptiste et 6 000$ à Saint-Léon. À Saint-Claude, on explique que les profits varient toujours entre 3 500$ et 7 000$, et à Saint-Malo, entre 5 000$ et 10 000$.

Mais l'intérêt n'est pas seulement financier. Le carnaval est aussi l'occasion pour la communauté du village de se rassembler et de s'amuser.

Lorette Courcelles, à Saint-Malo, parle de «fête de famille». «Nous avons une très grosse participation des jeunes. Pour le concours de la sculpture sur neige par exemple, ce sont le plus souvent des familles entières qui s'inscrivent.»

**Laurent GIMENEZ**




## Neuf en fête

**Saint-Claude**
**Dates:** du 1er au 7 février
**Lieu:** aréna, centre récréatif
**Activités:** hockey, ringuette, ballon-balai, danse, déjeûner aux crêpes, etc.

**Ile-des-Chênes**
**Dates:** du 5 au 7 février
**Lieu:** aréna, centre récréatif
**Activités:** hockey, patinage artistique, tournoi de cartes, bingo, déjeûner aux crêpes, etc.

**Saint-Jean-Baptiste**
**Dates:** du 5 au 7 février
**Lieu:** aréna, salle centenaire
**Activités:** hockey, ringuette, ballon-balai, course-relais, bingo, danse, déjeûner aux crêpes, etc.

**La Broquerie**
**Dates:** du 12 au 13 février
**Lieu:** aréna
**Activités:** patinage artistique

**Saint-Malo**
**Dates:** du 12 au 14 février
**Lieu:** aréna, salle Iberville
**Activités:** hockey, ringuette, course-relais, spectacle de cabaret avec vin-fromage, spectacle de clowns, déjeûner aux crêpes, concours de sculpture sur neige, etc.

**Saint-Georges**
**Dates:** du 19 au 21 février
**Lieu:** vieille école

**Lorette**
**Dates:** du 24 au 28 février
**Lieu:** aréna, salle paroissiale
**Activités:** hockey, patinage artistique, bingo, déjeûner aux crêpes, concours de bébé, etc.

**Saint-Lazare**
**Dates:** du 26 au 28 février
**Lieu:** aréna, salle communautaire
**Activités:** hockey, course-relais, danse, etc.

**Saint-Léon**
**Dates:** du 27 au 28 février
**Lieu:** patinoire, salle communautaire
**Activités:** curling, ballon-balai, ping-pong, danse, déjeûner aux oeufs et jambon, pêche à la ligne pour les enfants, etc.

***Des événements à signaler? Appelez-nous au 237-4823.***

SAINTE-ROSE-DU-LAC

# La caisse enregistre un premier profit

*Un problème: trop de liquidités*

**Actif** (au 30 septembre)
1986: 6 906 000$
1987: 9 669 000$* (+40%)

Montant de la réserve: nul (les experts recommandent un montant équivalent à 5% de l'actif).

**Dépôts:**
1986: 7 797 000$
1987: 9 532 000$ (+22,3%)

**Emprunts:**
1986: 5 831 000$
1987: 6 729 000$ (+15,4%)

* *Ce chiffre comprend un octroi de 1 143 000$ accordé par le Fonds de sécurité le 30 septembre 1987. Si l'on ne tient pas compte de cet octroi, la progression de l'actif de 1986 à 1987 n'est que de 25%.*

**Le déficit accumulé sur six ans par la caisse populaire de Sainte-Rose-du-Lac a été entièrement comblé par un octroi du Fonds de sécurité (1). Grâce à cette mesure, la caisse a commencé à engranger des bénéfices.**

«Pour la première fois depuis bien des années, nous avons réalisé un profit au mois de janvier, et je pense que cette tendance devrait se poursuivre dans les mois qui viennent, affirme le directeur de la caisse, Gilbert Dion. C'est très encourageant. Nous allons pouvoir commencer à rebâtir des réserves».

Il y a longtemps en effet que le mot profit n'était pas apparu dans les bilans financiers de la caisse de Sainte-Rose-du-Lac. Depuis 1984, le Fonds de sécurité est contraint d'accorder un octroi de 200 000$ chaque année pour éviter le pire.

## Tendance

Le 30 septembre 1987, c'est un octroi exceptionnel de 1 143 000$ que le Fonds de sécurité a accordé, afin d'effacer le déficit accumulé depuis six ans. Conséquence: les compteurs sont remis à zéro et la caisse entame l'année 1988 sur des bases saines.

D'après Gilbert Dion, les raisons du déficit remontent au début des années 80. Plusieurs personnes avaient alors emprunté dans un climat économique difficile. Certaines se sont ensuite avérées incapables de rembourser leurs emprunts.

L'un des principaux problèmes de la caisse de Sainte-Rose-du-Lac, c'est son excédent de liquidité. À l'heure actuelle, environ 70% seulement de l'actif circule sous forme de prêts (*l'idéal oscille entre 80 et 85%*).

En 1987, la situation ne s'est pas améliorée puisque les dépôts ont augmenté plus que les emprunts. Pour enrayer cette tendance la caisse a lancé au mois de mai une campagne d'information active auprès de ses membres, en leur rendant visite individuellement.

## Nouveaux

Le directeur de la caisse pense que 1988 devrait être marquée par une augmentation des prêts. «Il y a des projets importants de rénovation de l'hôpital et du manoir. Et nous sommes déjà en négociation avec les responsables», précise-t-il.

68 personnes étaient présentes à l'assemblée annuelle du 25 janvier (*sur un total de 1 300 membres*). Deux nouveaux membres ont été élus au conseil d'administration: Maurice Maguet et Eugénie Bass(2). Enfin, des plaques honorifiques ont été remises à neuf personnes pour services rendus à la caisse (3).

**Laurent GIMENEZ**

(1) *Le Fonds de sécurité est l'organisme qui garantit les dépôts des sociétaires. C'est donc à lui de déterminer si les caisses sont en bonne santé, et, le cas échéant, d'imposer les mesures nécessaires pour remettre les affaires en ordre.*

(2) *Les autres membres du conseil d'administration sont: Armand Verhaeghe, Robert Desroches, Gaspard Filion, Wilfred Bouchard et Alain Bouchard.*

(3) *Sept personnes ont été honorées pour 25 années ou plus passées à la caisse comme administrateur ou employé: Jean-Louis Brunel, Gérard Verhaeghe, Georges Verhaeghe, Gustave Verhaeghe, Ludger Soucy, Emile Lepine et André Pinette. Deux employés ont également reçu une plaque à l'occasion de leurs dix ans de service à la caisse. Il s'agit de Gisèle L'Heureux et Debbie Ingelbeen.*

**Coût des nécrologies:**
10$ pur 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8,50$.

# L'achat ou la vente d'une maison

La plupart des gens aspirent à devenir propriétaire d'une maison un jour ou l'autre. Aujourd'hui, nous étudierons le processus qui permet de réaliser cet idéal.

## Difficultés terminologiques

Lors de leur premier cours de droit des biens, les étudiants en droit de notre pays apprennent la classification des biens propre à leur système juridique. Ainsi, les futurs civilistes étudient la différence entre les biens meubles et immeubles et les futurs «common lawyers» étudient la différence entre les biens personnels et réels. Bien que la distinction soit fondée dans les deux cas sur le degré de mobilité des biens, il n'y a pas équivalence parfaite entre les deux systèmes.

Par ailleurs, la «common law» applique sa propre classification (*bien personnels et réels*) en droit interne et, en plus, elle applique la classification civiliste (*biens meubles et immeubles*) en droit international privé.

Voilà donc de belles distinctions théoriques, mais qu'arrive-t-il si l'on veut parler d'un agent ou d'un courtier qui s'occupe de l'achat et de la vente de ce qui, strictement parlant, s'appelle «biens réels»? Faut-il laisser tomber les expressions consacrées «agent immobilier» et «courtier en immeubles»? Faut-il créer des néologismes plutôt disgracieux, tels «agents en biens réels» ou «courtier en biens-fonds»?

Pour répondre à ces questions, il est utile d'examiner les usages linguistiques des Anglo-Québecois, malgré la différence dans la génie des langues en cause. La notion de «biens réels» ou de «real property» n'existe pas du tout en droit québecois. Pourtant, les anglophones du Québec disent «real estate agent» et «reali estate broker» et n'ont pas inventé d'animaux bizarres, tels «immoveable property agent» et «immoveable property broker».

Donc, dans le cadre du présent article, nous utiliserons des termes appartenant à la famille du mot «immeuble», lorsque cela sera nécessaire. Il s'agit indéniablement d'une atteinte à la rigueur juridique, mais elle nous apparaît justifiable dans la langue courante.

## Distinction entre agent immobilier et courtier en immeubles

Les agents immobiliers et les courtiers en immeubles sont, les uns comme les autres, des intermédiaires professionnels rémunérés qui mettent en rapport des vendeurs et des acheteurs éventuels de biens-fonds pour leur permettre de réaliser, selon le cas, une vente ou un achat.

Il faut cependant préciser que les agents immobiliers travaillent pour le compte de courtiers en immeubles. Ainsi, les agents sont en contact direct avec les clients, alors que les courtiers s'occupent surtout de la gestion de l'entreprise.

Étant donné ce contact direct entre les agents et le public, monsieur et madame tout le monde parlent généralement d'agents immobiliers. C'est donc l'expression que nous retiendrons.

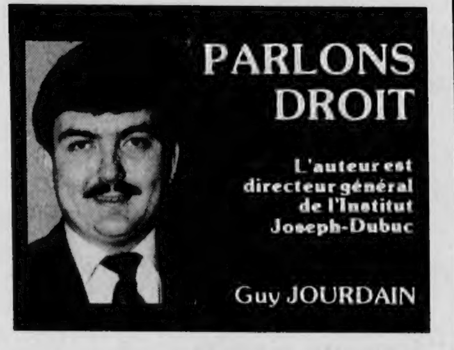
## Mise en vente de la maison

La personne qui désire vendre sa maison peut simplement planter une affiche dans son parterre et attendre les acheteurs éventuels. C'est ce qu'on appelle communément une «vente privée».

Toutefois, dans la plupart des cas, les personnes intéressées à vendre leur maison confient un mandat à un agent immobilier. L'agent fait alors inscrire la maison à la liste des immeubles en vente dans la localité, laquelle est publiée par la Chambre d'immeubles (*appelée en anglais «Real Estate Board»*)

## Formation du contrat

Le contrat d'achat ou de vente d'une




maison résulte d'un processus d'offre et d'acceptation. En général, c'est l'acheteur qui présente l'offre et le vendeur qui l'accepte. Notons que le contrat lie les parties dès sa formation, c'est-à-dire dès le montant où le vendeur communique son acceptation à l'acheteur.

L'offre d'achat doit décrire adéquatement l'immeuble qui fait l'objet du contrat envisagé. Elle doit également contenir une clause concernant le prix de l'immeuble et ses composantes, soit les arrhes (*communément appelées «dépôt»*), le comptant et, dans la plupart des cas, le solde obtenu au moyen d'un hypothèque. L'acheteur fait habituellement son offre sous réserve de certaines conditions, telles l'obtention d'une hypothèque ou la vente de sa maison actuelle.

## Prise de possession

Une fois le contrat formé, les parties communiquent avec leur avocat afin de remplir toutes les formalités nécessaires pour compléter l'achat ou la vente. Elles peuvent, au choix, retenir les services d'un seul avocat ou de deux avocats différents.

Règle générale, les parties remplissent tous les papiers nécessaires à la prise de possession quelque temps avant celle-ci et paient le comptant prévu à l'offre d'achat le jour même de la prise de possession.

L'acte de transfert, la déclaration de possession et l'hypothèque constituent les principaux papiers à remplir.

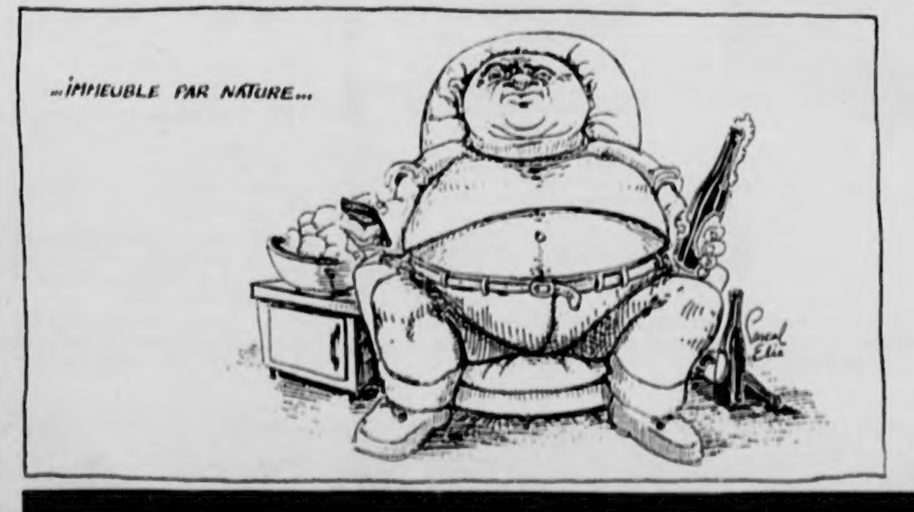
## Enregistrement du titre et de l'hypothèque

Peu de temps après la prise de possession, les avocats se chargeront de faire enregitrer le titre de l'acheteur sur la propriété ainsi que l'hypothèque.

Une fois toutes ces étapes franchies, chacun des avocats ou l'avocat unique fera parvenir un rapport détaillé à son client.

## Emploi du français

Les avocats d'expression française disposent à l'heure actuelle de la plupart des outils nécessaires afin de servir leurs clients entièrement en français lors de l'achat ou de la vente d'une maison.



**MÉDIAS-*tics***

*La revue de presse branchée*

# L'alibi

▶ Lorsqu'à l'automne 1980 un groupe d'hommes d'affaires winnipégois annonçait la prochaine naissance du Winnipeg Sun des cendres encore tièdes du Winnipeg Tribune, il paraissait acquis que le nouveau (presque) quotidienne proposerait pas d'éditorial.

Les bien-pensants s'étaient immédiatement gaussés d'un journal sans éditorial, certains de tenir la preuve irréfutable que le futur Sun ne contiendrait qu'un ramassis de faits divers scabreux. Si bien que les promoteurs du Sun, déjà soumis à la suspicion des intellos, changèrent leur fusil d'épaule. Le Winnipeg Sun a toujours paru avec un édito.

Il fallait bien qu'ils acceptent cette idée généralement répandue, qui veut qu'un journal sans éditorial ne mérite que le nom de flyer. Si les statistiques ne mentent pas trop, il semblerait que les éditoriaux sont lus par quelque minces 6 ou 8% des lecteurs.

Autrement dit, il est généralement entendu qu'un lecteur va avoir l'impression de lire ou feuilleter un journal respectable, voire sérieux, si, quelque part au détour d'une page, un texte exprime l'opinion du journal.

Autrement dit, pour l'immense majorité des lectrices et lecteurs, le sérieux du journal tient à un (*ou plusieurs*) blocs grisâtres baptisés éditoriaux pour lesquels ils n'éprouvent qu'une attirance très limitée.

Généralement, le Sun ne fait pas dans le compliqué et s'applique à utiliser des tournures populaires, du genre: «*Nope, it's an art film*». Une technique qui est parfaitement justifiée, le Sun voulant nourrir une certaine image.

Dommage qu'à l'occasion il fasse dans la facilité. Ainsi, pour critiquer la décision de la police de retirer le film soi-disant pornographique Devil in the Flesh, l'éditorialiste est parti de l'idée que Winnipeg est déjà une place sans culture pour arriver à la conclusion: «*The Toronto yuppies can have their art films. We've got Return of the Living Dead, Part II*».

Entretenir des mythes en guise d'arguments et de raisonnement, c'est un peu court. Mais il est dans le fond bien difficile d'en tenir rigueur au Sun. Puisque ce journal n'avait pas d'autre choix que d'accepter le mythe du journal sérieux en publiant quotidiennement un éditorial en forme d'alibi.

Un alibi parfaitement valable puisque la très large majorité des lecteurs le prennent pour argent comptant en évitant soigneusement de le lire. ■

Bernard BOCQUEL

## VITE LU VITE SU

**Saint-Claude — Une soirée destinée à améliorer l'équipement des pompiers de Saint-Claude aura lieu samedi 21 janvier à partir de 19h30 au centre récréatif.**

La soirée comprendra un repas et une danse avec orchestre. De plus, un tirage au sort sera organisé avec deux prix à la clef. Premier prix: un voyage à Las Vegas de deux jours pour deux personnes. Deuxième prix: une télévision couleurs.

Une soirée semblable avait été organisée en 1986. 332 billets avaient été vendus au prix de 25$ chaque.

Les billets pour la soirée de cette année, organisée par le Club des Lioness, sont vendus au prix de 25$. On peut s'en procurer en téléphonant au 379-2047 ou au 379-2608.

**La Montagne — Confidentialité et respect de la personne sont les maîtres mots de la politique sur le SIDA adoptée le 25 janvier par la commission scolaire de La Montagne.**

«La première règle, c'est la confidentialité. Aucune information personnelle ne serait révélée si un cas de SIDA se présentait dans une de nos écoles», affirme Henri Bouvier, directeur général de la division.

**Saint-Boniface — Déjeuner aux crêpes pour le Jamboree scouts et guides dimanche 31 de 9h à 14h au sous-sol de la Cathédrale.**



le Culturel

# La Dérouine: l'essentiel c'est de participer



Daniel TOUGAS

## Sommaire



**Boiler Room Suite** *(au Prairie Theatre Exchange)*/**Loot** *(au MTC Warehouse)*. Pas moins de quatre pièces ont débuté la semaine dernière à Winnipeg. J'ai décidé de me précipiter au Warehouse et le lendemain au PTE. En deux mots, j'ai préféré Boiler Room Suite au Prairie Theatre Exchange à Loot au Warehouse. Ce qui est intéressant, c'est qu'il s'agit de deux pièces à texte, deux scénarios brillants dans leurs genres. Mais la différence réside dans le jeu des comédiens.

Les personnages qui gambadent dans le monde ironique de Joe Orton dans Loot semblent manquer d'engagement. L'humour grinçant de la pièce est souvent génial: Orton parodie les mystères de détective, avec le corps mort qui est trimballé d'une pièce à l'autre et le système légal qui est ridiculisé au plus haut point. Mais on n'embarque que difficilement.

Les rythmes des répliques du tac au tac et l'interaction entre les personnages sont mal établis. En partie à cause du comédien principal (*le détective de Scotland Yard*) qui, du moins à la première, butait régulièrement sur ses mots.

Par opposition, au Prairie Theatre Exchange, on a l'impression d'avoir fait la connaissance de vrais personnages. C'est deux clochards, un homme et une femme, qui descendent dans la chaufferie d'un hôtel pour se protéger du froid. Dans ce sous-sol, bouteille à la main, ils se racontent des histoires et se jouent des scènes imaginaires. Puisque l'imaginaire, voit-on progressivement dans cette pièce de Rex Deverell, c'est tout ce qui leur reste.

Le jeu de Linda Huffman et de Garrison Chrisjohn est très fort ainsi que celui de Gilles Cop, un comédien bien connu au Cercle Molière, qui joue le concierge venu expulser ces deux clochards attachants.

Loot, ci-haut, se poursuit au MTC Warehouse jusqu'au 6 février; Boiler Room Suite (*en médaillon*) est au Prairie Theatre Exchange jusqu'au 21 février.



### *Les pré-festivals en vogue*

**Au moins deux villages franco-manitobains lanceront le Festival du Voyageur... chez eux!**

Ile-des-Chênes et Sainte-Anne fêteront tous les deux le Festival à leurs façons.

D'abord au Centre culturel à **Sainte-Anne-des-Chênes**, le «**Pré-festival 88**» est lancé vendredi 5 février à 20h avec une danse mettant en vedette le groupe Small Town.

Le lendemain, le 6 février de 13h à 17h, c'est la journée communautaire. Chants, bricolage, danse et mime avec le pantomime **Marc Bertrand** sont au menu de cette journée familiale.

Le 7 février, dès 14h ce sera le vernissage d'une **exposition d'artistes locaux** (*qui restera accrochée jusqu'au 12 février*), ainsi qu'un mini-spectacle de l'interprète **Carole Freynet-Gagné** accompagné au piano par **Christian Delaquis.**

Le voyageur officiel, **David Dandeneau** et toute sa famille participeront aux activités. (*Infos: Claire au 422-8847*).

À **Ile-des-Chênes**, le 12 février, au Centre récréatif, c'est «**Le Relais d'Ile-des-Chênes**».

La soirée, qui débutera à 18h, mettra en vedette la musique de violon, de gigue et de danse carré du groupe local **Altitude 5.**

Plus tard, c'est **Small Town** de La Broquerie qui montrera en scène pour faire danser la foule. Un menu genre Festival sera offert (*mais pas compris dans le prix du billet*). (*Billets et infos: Rachelle au 256-0092; Joanne au 878-3295; Cécile au 878-3238*).

**Suzanne Gauthier au Plug-In.** L'artiste franco-manitobaine installée à Montréal, **Suzanne Gauthier**, exposera des oeuvres à la galerie **Plug-In** (*175, avenue McDermot*).

L'exposition, qui s'appelle **Between The Tiny Or The Vast** et dont le vernissage a eu lieu le 26 janvier, se poursuit jusqu'au 14 février.

Un petit fait intéressant: c'est à **Suzanne Gauthier** qu'on doit les trois chameaux et **Roi mages** qu'exposent annuellement la **Great West Life** au temps de Noël.

### *Un midi démoniaque*

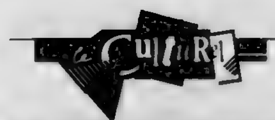
**La chanteuse Nicole Lafrenière se produira à l'émission Les démons du midi de Montréal ce lundi 1er février. L'harmoniciste Gérald Laroche y sera le lendemain.**

Nicole Lafrenière, l'interprète fransaskoise bien connue au Manitoba chantera **Mélodie de Claude Mauranne** et, si le temps le permet, **Assis dans l'eau** de **Catherine Lara.**

L'émission variété, diffusée tous les jours du lundi au vendredi sera diffusée en direct ce lundi 1er et mardi 2 à 12h15 (*midi quinze*).



**Nicole Lafrenière.**




## Small Town: bien au Manitoba

**Tous ceux qui avaient bien apprécié le premier 45 tours du groupe Small Town, *(Je me sens bien au Manitoba)*, seront ravis de savoir que le groupe de La Broquerie lancera bientôt une cassette.**

Le lancement, organisé par le **Comité culturel de La Broquerie** aura lieu au **Club La Vérendrye** à Saint-Boniface, le 6 février.

«La raison pour laquelle on organise le lancement à **Saint-Boniface**, c'est pour rejoindre autant de gens que possible dans une localité centrale», explique la présidente du Comité culturel de La Broquerie, **Mariette Kirouac-Audette**(1).

Les huit chansons sur la nouvelle cassette, intitulée **Auronsnous le temps de s'aimer** (*un titre qui servira également de thème pour la soirée-lancement*) ont été enregistrées aux **studios FCF** à Winnipeg il y a deux semaines.

Pour le guitariste de **Small Town, Claude Desorcy**, la montée locale du groupe a été assez rapide. «Les chansons **Manitoba** et **P'tite Canadienne** (*du premier 45 tours*) ont connu plus de succès qu'on prévoyait.»

«On se produisait souvent en spectacle avant, mais après le disque, ça a doublé».

En effet, **Small Town**, dont on verra l'heureux retour au **Relais des Pionniers** cette année (*au Centre Prendergast au Parc Windsor*) pendant le **Festival du Voyageur**, a déjà reçu trois demandes de spectacles pour le jour de l'an 1989! Et le mois de février est à peu près comble. (*Voir l'article «Les pré-festivals en vogue»*).

En plus des chansons **Manitoba** et **P'tite Canadienne**, la cassette du groupe broquerois contiendra six nouvelles chansons dont un morceau de violon, du violoneux **Lucien Laramé**.

Cette pièce instrumentale porte le nom curieux de **«La bonne femme veut pas pantoute»**.

«La chanson devait s'appeler **«The Drunken Fiddler»**, raconte **Claude Desorcy**. Mais quand Lucien a parlé de ce nom à sa femme, elle n'a pas aimé ça.»

«Plus tard, pendant une pratique du groupe, il nous a dit en parlant du titre **The Drunken Fiddler**: «la bonne femme veut pas pantoute!» On s'en est servi!»

(1) *Les membres du comité de La Broquerie sont: Mariette Kirouac-Audette (présidente), Raymond Brémaud (vice-président), Carole Fréchette (secrétaire), David Fréchette (trésorier), Michelle Boily, Florence Torcutti et Alfred Laurencelle (conseillers).*



**Le groupe broquerois, Small Town, lance une nouvelle cassette au Club La Vérendrye, le 6 février. De gauche à droite: Roger Fournier, Marcel Desorcy, Robert Mireault, Lucien Laramé et Claude Desorcy.**

**Lance et compte.** Deux vedettes de l'émission télévisée radio-canadienne, **Lance et compte**, seront de passage à **Winnipeg** ce vendredi 5 février.

Ceux qu'on connaît sous les noms de **Pierre** et **Sylvie Lambert** dans cette émission bilingue (*en anglais* **He Shoots, He Scores**) sont en tournée de promotion et rencontreront les médias anglophone et francophone.

**La Tougâterie.** *C'est la coutume à l'émission de radio* **RSVP** *de recevoir des demandes de pièces classiques en tout genre.*

*L'émission* **RSVP**, *produite à Winnipeg pour le réseau national de* **CBC Radio** *(93,8 sur la bande FM), a reçu une fois une lettre d'une famille en* **Ontario** *qui voulait entendre un numéro classique bien particulier.*

*Il s'agissait de* **Airson Dancers** *par* **Miss Piggy**.

*Ils ont précisé que ce n'était probablement pas le vrai titre de la pièce, mais que ça* **«sonnait comme ça»**.

*Les producteurs de l'émission, qui aiment ce genre de défi, ont passé l'après-midi à chercher le vrai titre de la pièce. Ils l'ont trouvé...*

*C'était une suite intitulée:* **Ancient Airs And Dances.** *Le compositeur n'était pas* **Miss Piggy** *(qui, à ma connaissance, ne lit même pas la musique), mais bien le compositeur italien,* **Ottorino Respighi.**

*Ça arrive dans les meilleures familles!*








**Un Festival Woody Allen à la télévision.** S'il y a des films de Woody Allen que vous avez toujours voulu voir sans jamais oser le demander, Radio-Canada (CBWFT) vous offre cette semaine un mini-festival de 6 films du grand névrosé new-yorkais.

Woody, qui avait dit une fois que son seul regret dans la vie était de ne pas être quelqu'un d'autre, lance la série à New York (*pas étonnant*) avec *Manhattan* le jeudi 4 février à 23h04 (*après Lance et compte*).

Vendredi 5, on verra son avant dernier film *La Rose pourpre du Caire (The Purple Rose of Cairo)* avec Mia Farrow (*ci-haut*) à 19h et le même soir ce sera le classique *Annie Hall* à 23h25.

*Intérieurs* (Interiors), un drame où Woody imite, avec plus ou moins de succès, son idole Ingmar Bergman, sera diffusé le samedi 6, à 22h15.

Dimanche après-midi, c'est au tour de *Broadway Danny Rose* à midi et à 13h30: *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander.*

À choisir, c'est le vendredi que je m'installerais devant la télévision. *Annie Hall* et *La Rose pourpre du Caire*, ce sont des Woody Allen qui plaisent même à ceux qui n'aiment pas particulièrement Woody Allen!



**Le Festival s'en vient!**

# La dérouine, ça crée aussi des amitiés dans les villages

**Avant le Festival du Voyageur l'an dernier, Bernice Parent avait du mal à expliquer aux gens ce qu'était la Dérouine. Cette année, elle constate que le mot est passé dans les moeurs!**

Dix-sept paroisses participeront cette fois à cette journée d'activités et de jeux coopératifs dans le **parc du Voyageur**. C'est sept villages de plus que l'an dernier.

«On a décidé de donner le nom de **«paroisses»** aux villages parce que deux paroisses de la ville, **Saint-Boniface** et **Saint-Norbert**, participeront cette année», souligne **Bernice Parent**, la coordonnatrice de **La Dérouine**(1).

On attend quelque 800 personnes dans la grande tente du parc du Voyageur, le samedi 20 février. Il y a une limite de 50 participant(e)s par paroisse. Dans la mesure du possible, les paroisses devraient avoir cinq personnes dans chacun de ces groupes d'âge: 5 à 8 ans, 9 à 12 ans, 13 à 18 ans, 19 à 35 ans, 36 à 60 ans et 61 ans et plus.

«L'année dernière, tout le monde avait été enchanté par La Dérouine, des plus petits jusqu'aux personnes d'âge d'or, atteste **Cécile Bérard**, d'Ile-des-Chênes. Même les adolescents aiment ça. Souvent, ils ont connu des jeunes d'autres villages et ils veulent les revoir».

**Cécile Bérard** croit que c'était un besoin dans la communauté de se rencontrer entre villages.

«Ce que j'aime c'est la participation, la coopération et l'ambiance qui se développe au courant de l'après-midi».

«Ça crée aussi des amitiés dans les villages et un sentiment d'appartenance».

## Garderie

L'an dernier, plusieurs villages sont arrivés avec des bannières, des chants et des costumes qui soulignaient le cachet spécial de chaque localité, note **Bernice Parent**, qui est native de **Saint-Joseph**.

Cette année, il y aura un service de garderie pour les enfants de 1 à 4 ans dans une cabane chauffée. Parmi les activités pour les tout jeunes, il aura un spectacle du chansonnier **Jacques Chauvin**.

Notons aussi que les activités pour les groupes de 5 à 8 ans et 61 ans et plus auront également lieu à l'intérieur. Pour les autres, habillez-vous chaudement!

Après les jeux, qui auront lieu de midi à 16h, on pourra voir un spectacle dans la grande tente suivi d'un souper servi par **La Tour Eiffel/Le Beaujolais**.

Le grand public est invité à venir voir les activités à l'extérieur, mais l'intérieur de la tente est limité aux participants inscrits.



**Les «Dérouineux» au Festival du Voyageur ont jusqu'au 5 février pour s'inscrire auprès de l'équipe de leur paroisse. La Dérouine organisée en collaboration avec les Caisses populaires du Manitoba, aura lieu le 20 février et rassemblera 17 paroisses manitobaines.**

**«Les villages se demandaient si on prévoyait avoir les mêmes jeux cette année, lance la coordonnatrice, Bernice Parent, en souriant. Parce que l'année dernière, ils avaient trouvé des trucs pour gagner!»**

***(Sur la photo, on reconnaît la personne-contact pour Ile-des-Chênes, Cécile Bérard, à droite, en compagnie de Bernice Parent).***

photo: Daniel Tougas

(1) *Pour faire partie de l'équipe de votre paroisse, il faut contacter:*

| | | |
|---|---|---|
| Ile-des-Chênes | Cécile Bérard | 878-3238 |
| La Broquerie | Gilles Normandeau | 424-5247 |
| Lorette | Gisèle Loyer | 878-3509 |
| St-Adolphe | Raymond Poirier | 883-2153 |
| Ste-Anne | Jacques Gagnon | 422-5221 |
| Notre-Dame-de-Lourdes | Jean Foidart | 248-2016 |
| Somerset/St-Léon | Gisèle Timmerman | 744-2360 |
| St-Claude | Lorraine Gaudet | 379-2291 |
| St-Malo | Claudette Rémillard | 347-5551 |
| St-Pierre/Otterburne | Edmond Labossière | 433-7223 |
| Ste-Agathe/Aubigny | Suzanne Gagnon | 882-2493 |
| St-Georges | Paulette Dupont | 367-8221 |
| St-Lazare | Annette Chartier | 683-2301 |
| Laurier/Ste-Rose-du-Lac | Marie Savard | 447-2516 |
| | Claudette Gingras | 447-2756 |
| St-Norbert | Cécile Foidart | 261-9324 |
| St-Boniface | Gérard Auger | 253-9513 |
| St-Jean-Baptiste/Letellier/St-Joseph | Denis Foidart | 737-2684 |

## Gâtez-vous

**C**'est le 5 février que **Le Cercle Molière** nous revient avec sa troisième pièce de l'année: **Agnès de l'Enfant-Dieu**. Cette mise en scène de **Roland Mahé** mettra en vedette **Brigitte Léger-Freynet**, **Irène Mahé** et **Laurette Rouillard**.

Trois religieuses et un prêtre ont vu la pièce en répétition cette semaine pour donner leurs impressions sur le contenu et l'authenticité du spectacle. On s'entretient avec deux des participantes, **Soeur Hélène St-Amant** et **Soeur Juliette Valcourt**, la semaine prochaine.

**C**e dimanche 31 janvier à 14h, la librairie **Books et Volumes** lance le roman de **Ronald Lavallée, Tchipayuk ou le chemin du loup.** Le bouquin, dont on a déjà fait un deuxième tirage, a été choisi par **Le Grand Livre du Mois**, un important club de livres français. Aussi, on nous dit que le livre de l'auteur né à **La Salle** sera bientôt traduit en italien.

# télé-horaire

**du lundi 1er février au dimanche 7 février**

Radio Canada Manitoba

### du lundi au vendredi

9h15 — LES ANGES DU MATIN
10h15 — INIMINIMAGIMO
10h30 — PASSE-PARTOUT
11h30 — À PLEIN TEMPS
12h00 — PREMIÈRE ÉDITION
12h15 — LES DÉMONS DU MIDI
13h15 — AU JOUR LE JOUR
16h00 — FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 — CE SOIR MANITOBA
21h25 — LE POINT

### lun. 1er fév.

**11h00 — Candy**

**14h15 — Cinéma**
**La Belle et la Bête.** Conte poétique d'après l'oeuvre de Madame Leprince de Beaumont. Avec Josette Day, Jean Marais et Marcel André. (fr. 46)

**16h30 — Il était un fois... la vie**

**17h00 — D'une série à l'autre**
**Châteauvallon.** (15e de 26).

**18h30 — Génies en herbes**
Émission spéciale «Salon du livre» enregistrée à la Place Bonaventure à Montréal.

**19h00 — La Cour en direct**

**19h30 — Les insolences d'une caméra**

**20h00 — Des dames de coeur**
Jean-Paul joue ses cartes de la séduction et celles de la pitié. Julie se laissera-t-elle prendre au jeu?

**22h20 — Le rêve de californien**
(1re de 7). Début. Série américaine. Avec Richard Chamberlain et Alice Krige. Une expédition, qui a tourné courte à cause de l'hiver, oblige John Charles Fremont de rentrer à Washington où il rencontre le Sénateur Benton et sa fille.

**23h20 — Au jour le jour**
(Reprise).

### mar. 2 fév.

**11h00 — Bout d'Chou et Casse-cou**

**14h15 — Cinéma**
**La poison.** Drame. Avec Michel Simon et Pauline Carton. (fr. 51).

**16h30 — Minibus**

**17h00 — D'une série à l'autre**
**Châteauvallon.** (16e de 26).

**18h30 — Vidéo Club**

**19h00 — L'heure Disney**

**20h00 — Robert et compagnie**
Pressé par ses amis, Jean-Marc trouve l'argent nécessaire à sa participation au projet du bar-jazz. Alain fait part à Gabrielle de sa frustration. Jean-René sème le doute dans l'esprit de Sylvie qui demande des comptes à Virgil. (Prochaine émission, mardi 16 février à 20h).

**20h30 — Le Parc des Braves**

**22h20 — Dallas**

**23h20 — Cinéma**
**Le trou.** Drame. Avec Michel Constantin, Jean Keraudy et Marc Michel. (fr. 59).

### merc. 3 fév.

**11h00 — Démétan**
**La petite grenouille**

**14h15 — Le temps de vivre**

**15h45 — Aujourd'hui en France**

**16h30 — Au jeu**

**17h00 — D'une série à l'autre**
**Châteauvallon.** (17e de 26).

**18h30 — Hebdo**

**19h00 — Star d'un soir**
Inv.: Juliette Huot, Serge Laprade et Pierre Bouchard.

**20h00 — L'Héritage**
Pendant qu'Albertine cherche du travail, les affaires de Médiatexte souffrent un peu de l'inattention de Philippe Couture.

**22h20 — Actuel**

**23h20 — Cinéma**
**Un roi à New York.** Comédie dramatique réalisée et interprétée par Charles Chaplin (brit. 57).

### jeu. 4 fév.

**11h00 — Le Petit Castor**

**14h15 — Cinéma**
**La grande Paulette.** Comédie satirique. Avec Michel Lonsdale, Catherine Samie et Yves Robert (fr. 73).

**16h30 — L'intrigue**

**17h00 — D'une série à l'autre**
**Châteauvallon.** (18e de 26).

**18h30 — Autoroute électronique**

**19h00 — À plein temps**
**La louve blessée.**

**19h30 — Bonjour Docteur**
Émilie se prépare pour le mariage de Mme Caron. Hector rend visite à Léopold pour lui confier un secret.

**20h00 — Christophe Colomb**
(5e de 6). Biographie romancée. Avec Gabriel Byrne, Faye Dunaway et Raf Vallone.

**22h20 — Lance et compte**
(5e de 13). Jacques Mercier découvre les difficultés d'être entraineur en Suisse. Gilles Guilbeault accepte le poste de directeur général d'Équipe-Canada. Pierre refuse de se rendre en Europe pour tenter de reconquérir Lucie.

**23h20 — Cinéma**
**Manhattan.** Comédie de moeurs. Avec Diane Keaton, Michael Murphy et Mariel Hemingway (amér. 79).

### vend. 5 fév.

**11h00 — Jumeau, Jumelle et Tampon**

**14h15 — Cinéma**
**Qui est Harry Kellerman?** Comédie. Avec Dustin Hoffman, Jack Warden, Barbara Harris et Regina Baff (amér. 71).

**16h30 — Les Schtroumpfs**

**17h00 — D'une série à l'autre**
**Châteauvallon.** (19e de 26).

**18h30 — Calgary prêts? Partez!**
Émission sur la préparation des Jeux olympiques de Calgary.

**19h00 — Les grands films**
**La rose pourpre du Caire.** (The Purple Rose of Cairo). Comédie fantaisiste. Avec Mia Farrow, Jeff Daniels et Danny Aiello.

**23h25 — Cinéma**
**Annie Hall.** Comédie. Avec Diane Keaton, Tony Roberts et Carol Kane (amér. 77).

### sam. 6 fév.

**7h30 — Les aventures de l'ours Colargol**
**7h45 — Caliméro**
**8h00 — Passe-Partout**
**8h30 — Tom et Jerry**
**9h00 — Belle et Sébastien**
**9h30 — Nils Holgersson**
**10h00 — La bande à Ovide**
**10h30 — Professeur Poopsnagle**
**11h00 — Semaine parlementaire**

**11h30 — Cap Danger**

**12h00 — D'hier à demain**
**Des astres et désastres.** Tragi-comédie. Avec Mario Davignon, Christine Simard-Cadieux et Paule Marier (can. 80).

**12h55 — Nos espoirs 88**

**13h00 — Ciné-famille**
Come Midnight Monday (dern. de 2).

**14h30 — Univers des sports**

**16h00 — Grand air**

**16h30 — Les temps d'une paix**

**17h05 — Impact**

**18h00 — Samedi de rire**
Inv.: Clémence Desrochers et Claire Lamarche.

**19h00 — La soirée du hockey**
En direct du Forum de Montréal, les Red Wings de Détroit affrontent les Canadiens.

**22h05 — La politique fédérale**

**22h15 — Télé-sélection**
**Intérieurs.** Drame pyschologique. Avec Diane Keaton, Marybeth Hurt, Geraldine Page, E.G. Marshall et Maureen Stapleton (amér. 78).

### dim. 7 fév.

**10h00 — Le Jour du Seigneur**
De Québec.

**11h00 — Première édition**

**11h03 — La semaine verte**

**12h00 — Les matinées du dimanche**
**Broadway Danny Rose.** Comédie. Avec Mia Farrow, Nick Apollo Forte et Sandy Baron (amér. 84).
**13h30. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander.** Comédie. Avec Gene Wilder, Lou Jacobi et Louise Lasser (amér. 72).

**15h00 — La grande visite**

**16h00 — Second regard**

**17h02 — Science réalité**

**17h30 — Le sens des affaires**

**18h00 — L'autobus du showbusiness**
**Il faut bien vivre quelque part.** Un hommage rendu à la francophonie à l'occasion du Sommet de Québec qui avait lieu en septembre 1987. Parmi les nombreux invités: Julien Clerc, Daniel Lemire, Robert Paquette, Edith Butler, Geneviève Paris et Diane Dufresne.

**19h30 — Les beaux dimanches**
**Soirée des Prix Gémeaux.** En direct du Studio 42 de la maison de Radio-Canada à Montréal, remise des Prix Gémeaux décernés aux artistes et artisans de la télévision francophone au Canada.

**2h45 — La grande visite**
(Reprise).

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249

## HANOVER-TACHÉ

**Classement général (au 18 janvier 1988)**

| Nord | G | P | N | T |
|---|---|---|---|---|
| Sainte-Anne | 15 | 3 | 1 | 31 |
| Landmark | 12 | 4 | 0 | 24 |
| Steinbach | 10 | 9 | 0 | 20 |
| Niverville/ Saint-Adolphe | 9 | 8 | 2 | 20 |
| Lorette | 8 | 11 | 1 | 17 |
| **Sud** | **G** | **P** | **N** | **T** |
| La Broquerie | 13 | 7 | 0 | 26 |
| Saint-Malo | 10 | 10 | 1 | 21 |
| Saint-Pierre | 6 | 11 | 1 | 13 |
| Grunthal | 5 | 12 | 2 | 12 |
| Mitchell | 3 | 15 | 0 | 6 |

## SOUTH CENTRAL INTERMEDIATE

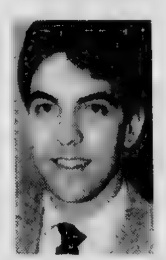
**Classement général**

**(au 25 janvier 1988)**

| Nord | G | P | N | T |
|---|---|---|---|---|
| Gladstone | 13 | 4 | 0 | 26 |
| Holland | 12 | 4 | 0 | 24 |
| Portage-la-Prairie | 11 | 5 | 0 | 22 |
| Bruxelles | 10 | 7 | 0 | 20 |
| Notre-Dame | 8 | 7 | 0 | 16 |
| Somerset | 8 | 8 | 0 | 16 |
| Oakville | 5 | 11 | 0 | 10 |
| MacGregor | 3 | 13 | 1 | 7 |
| Miami | 2 | 13 | 1 | 5 |

# Whooo les moteurs!

**La direction (*et j'utilise le terme seulement après une longue hésitation*) de la Ligue Nationale manque la bateau. Au détriment de la Ligue, du hockey et de plusieurs joueurs du circuit.**



**André BRIN**

Cette année, les assauts avec bâton élevé sont presque devenus la norme. Depuis quelques semaines, on n'est pas surpris de voir sur les rubans de faits saillants un assaut qui rappelle les temps préhistoriques.

Et la situation pourrit grâce aux ineptitudes des grandes intelligences du hockey professionnel. Récapitulons la débandale.

Il y a un an, peut-être deux déjà, Chris Nilan a présenté le bout de son bâton à la bouche de Rick Middleton, un des joueurs les plus dociles dans l'histoire de la Ligue Nationale. Nilan a été suspendu pour 8 matchs. Middleton a manqué 30 matchs et n'a jamais été le même depuis.

Cette année, Dave Brown, avec les mains qui traînent à ses côtés d'habitude, a pris le temps de les lever et de tenter, en vain, de séparer la tête de Tomas Sandstrom des épaules de Tomas Sandstrom. Brown a été suspendu pour 8 matchs. Sandstrom n'est plus le même joueur. Ses statistiques l'indiquent clairement.

Ensuite, Dino Ciccarelli s'est attaqué au jeune Luke Richardson à grands coups de hachette, dans l'espoir de lui «apprendre une leçon». Ciccarelli a écopé de 10 matchs. L'effet sur Richardson reste à déterminer.

### Le crâne

La prochaine étape pour régler le problème devra venir des joueurs eux-mêmes. L'association des joueurs ne s'est pas encore prononcée sur les suspensions. D'accord, une partie de ses membres serait offusquée. Mais qu'arrive-t-il aux autres qui subissent de graves blessures? Ils devraient peut-être devenir des membres privilégiés??

Et voilà que dans les derniers 10 jours, c'est Dennis Maruk qui décide que *«Have stick, will travel»*. Il prend quatre ou cinq enjambées, et tente d'enfoncer le crâne de Wendel Clark. 3 matchs dans les gradins pour Maruk. La débâcle se poursuit!

Vraiment, il faut se poser la question: y a-t-il quelqu'un à la tête de la Ligue Nationale qui prend le sport à coeur? Ces assauts ne sont plus des exceptions à la règle, ils font maintenant partie de la stratégie de l'équipe!!

Les dirigeants du circuit ont pourtant eu trois occasions cette année de mettre fin à ces histoires.

Les coupables n'ont plus besoin de défense. Ils l'ont choisi déjà et l'association ne peut pas se permettre de tolérer ces actions de son membership contre son membership.

## *Où sont les critiques?*

**Il faut se rendre à l'évidence, même si c'est difficile à avaler, Andrew McBain est arrivé. Il est devenu un avant plus qu'efficace, en avantage numérique surtout.**

Où sont allés les critiques fervents des Flames de Calgary, si bruyants en début de saison? On se rappelle les commentaires: «ils sont lents», «ils n'ont pas de talents», «leur défense n'est rien sans Macoun» et «Crisp aura de la misère».

C'est pas mal tranquille ces jours-ci. Les Flames font leur bout de chemin sans histoire ni d'excellentes performances individuelles. À l'exception de Joe Nieuwen «deke», la recrue de l'année dans la Ligue Nationale.

## HANOVER-TACHÉ

**Classement individuel**
(au 18 janvier 1988)

Division Nord

| | B | P | T |
|---|---|---|---|
| Dave Naaykens (*Lorette*) | 27 | 23 | 50 |
| Ken Krentz (*Steinbach*) | 28 | 21 | 49 |
| Curt Brandt (*Landmark*) | 22 | 19 | 41 |
| Larry Skoleski (*Niverville*) | 18 | 22 | 40 |
| Jim Feere (*Lorette*) | 14 | 20 | 34 |
| Gary Brandt (*Landmark*) | 7 | 26 | 33 |
| Kevin Penner (*Ste-Anne*) | 18 | 14 | 32 |
| **Division Sud** | | | |
| Gilbert Dubé (*La Broquerie*) | 28 | 20 | 48 |
| Paul Desorcy (*La Broquerie*) | 17 | 26 | 43 |
| Roger Taillefer (*La Broquerie*) | 23 | 19 | 42 |
| Mathieu Gosselin (*St-Malo*) | 15 | 26 | 41 |
| Fernand Piché (*La Broquerie*) | 15 | 22 | 37 |
| Gérald Lafrenière (*La Broquerie*) | 17 | 17 | 34 |
| Denis Trudel (*St-Malo*) | 12 | 22 | 34 |

**Saint-Pierre-Jolys — Le projet pour transformer une partie du vieux couvent en centre culturel devra maintenant passer par la nouvelle agente de développement d'East-Man, Marie-Louise Van Shie.**

La nouvelle responsable bilingue, qui remplace Charles Gauthier (*maintenant directeur de la société East-Man*), a 27 ans et possède une maîtrise en économie de l'Université du Manitoba.



## Nécrologie

**MARIE DUFAULT**
**(née MORIN)**

Entourée de sa famille, Marie Dufault est décédée paisiblement au Foyer Notre-Dame-de-Lourdes, le mardi 12 janvier 1988 à 15h. Elle était âgée de 89 ans et 7 mois.

Elle est morte comme elle a vécu, sans faire de bruit; armée de sa foi en Dieu, de courage et de patience. Ce fut pour elle une grande consolation, les derniers jours de sa vie, de se voir entourée de ses douze enfants qui se rassemblaient tous pour la première fois depuis 45 ans.

Née le 13 mai 1898, au petit hameau de St-Lupicin, elle fut inhumée le vendredi 15 janvier au cimetière du même endroit où l'avaient précédée son époux Ernest Dufault ainsi que ses parents Louise Pajot et René Henri Morin.

Elle laisse dans le deuil quatre filles et huit fils: Paul Dufault de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba, Sr Cécile Dufault, s.d.s. de Saint-Boniface au Manitoba, Père Norbert Dufault, o.m.i. de Winnipeg au Manitoba, Marcel et Yvette (Guéret) de Somerset au Manitoba, André et Clémence (Fournier) de Candiac au Québec, Léo et Doreen (Hanson) de Greenfield Park au Québec, Thérèse et Allyre Mercier de Pointe-aux-Trembles au Québec, Louis Dufault du Foyer de Charité de Montréal au Québec, Henri et Jeanne (Houle) de Ville-la-Salle au Québec, Anita et Roland Jamault de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba, Odile Dufault de Montréal au Québec, Arthur et Claire (Rozon) de Laval au Québec; 40 petits-enfants et 37 arrière-petits enfants; une soeur Ernestine Louise Gilbert de Saint-Boniface au Manitoba et un frère Albert Morin de Saint-Boniface au Manitoba, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

La messe de la résurrection fut célébrée le jeudi 14 janvier en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. Le célébrant était son fils Norbert Dufault, o.m.i. assisté de l'abbé Claude Blanchette, curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes ainsi que de l'abbé René Touchette, curé de Somerset.

Plusieurs chants de circonstance furent exécutés par sa petite-fille Nathalie Jamault. Les lectrices furent Nicole Jamault Dion et Evelyne Vermeire. Servantes à l'autel Marie Riege et Nathalie Dion. Les porteurs étaient ses petits-enfants: Luc Dufault, Alfred Dufault, Annette Dufault, Monique Badiou, Lionel Dion et Gabriel Jamault Hervé Bahuaud portait la croix.

La famille de Mme Marie Dufault remercie sincèrement les médecins Dr Richard Duval, Dr Barbara Perkins et Dr Denis Fortier ainsi que toute l'équipe des infirmières du Foyer Notre-Dame pour leur attention délicate et compatissante et pour leur inlassable dévouement auprès de notre mère pendant plusieurs années, mais surtout au cours de ces dernières semaines de sa maladie et de sa mort

Un remerciement spécial au Père Cléophas Lafrenière qui représentait les pères Oblats de la maison Saint-Boniface et à l'abbé Robert Nadeau de St-Léon

Notre reconnaissance au choeur de chant, à la directrice et à l'organiste ainsi qu'aux Filles d'Isabelle pour le bon goûter

Merci à tous les amis de la famille pour les services rendus et à tous ceux et celles qui nous ont offert leurs condoléances, des fleurs et des messes, notre profonde gratitude

A la maison Adam, en charge des arrangements funéraires, merci pour un service si soigné

**Remerciements**

Madame Anna Sas tient à remercier ses nombreux amis qui ont accompagné Jean, son époux, jusqu'à sa dernière demeure. «J'ai été profondément touchée par le dévouement de chacun, et je me rends compte que j'ai une grande famille autour de moi. Merci aussi à l'Union nationale et combattants, et tous ceux du Club Belge qui ont fait beaucoup de choses pour Jean».

**AVIS AUX CRÉANCIERS**

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ACHILLE CHARLES TRUDEAU, du village d'Ile-des-Chênes, province du Manitoba, à sa retraite

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, au 25-185, boul Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 1er mars 1988

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour de janvier 1988

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession

## Nécrologie



**ANNA (TINA) BLANCHETTE**
**(née ST-LAURENT)**

C'est avec regret que nous annonçons le décès de notre chère maman et mémère, Mme Anna Blanchette, née St-Laurent, épouse de feu Florian Blanchette, décédée à la Villa Youville le 23 décembre 1987, à l'âge de 81 ans. Elle laisse dans le deuil 9 enfants: Mme Eveline Champagne (Gérard), Mme Flore Grenier (Alfred), Mme Dora Freynet (Gérard), Mme Alda Leclerc (Claude), Mme Odette Fontaine (Paul), le Révérend Père Isaïe Blanchette, o.m.i., Léo (Mireille), Gérald (Roselyne), Marcel (Claudia). Elle laisse aussi sa soeur, Mme Hosanna Gaudreau et une belle-soeur, Mme Malvina Blanchette.

Elle perdit en 1937 une petite fille âgée de 5 mois, Amande et son mari, Florian en 1967. Elle laisse aussi 26 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants qu'elle chérissait tendrement.

Maman est née à Ste-Anne-des-Chênes le 8 octobre 1906; elle y vécut toute sa vie et y épousa feu Florian Blanchette le 10 octobre 1923.

Jeune fille, maman avait caressé le rêve de devenir infirmière. Si son rêve ne s'est jamais réalisé, plusieurs personnes ont bénéficié de ses soins experts qu'elle prodiguait sans compter. C'était sa grande joie!

Maman avait un amour peu ordinaire des enfants et chaque nouvelle naissance était accueillie avec grand bonheur. De ses doigts de fée, elle confectionnait avec amour petits ensembles de laine, châles de baptême et couvre-lits.

Toute sa vie, elle fut une personne très active, sur qui on pouvait compter. Elle a prêté main forte à plusieurs organisations paroissiales, répandant partout la joie de vivre. Elle allait aux gens avec une grande facilité, se faisant partout des amies.

La famille veut profiter de cette occasion pour remercier de tout coeur le personnel dévoué et compétent de la Villa Youville de même que les médecins de la Clinique pour les soins prodigués à notre chère maman

Les prières ont eu lieu le lundi 28 décembre 1987 au Salon mortuaire Desjardins à 19h00, 357 rue Des Meurons

Les porteurs étaient six petits-fils Marcel Grenier (Vancouver), Richard Freynet (Ste-Anne-des-Chênes), Denis Leclerc (Winnipeg), Norman Fontaine (Timmins), Hubert Blanchette (Winnipeg), François Blanchette (Winnipeg).

Les funérailles étaient célébrées en l'église de Ste-Anne-des-Chênes le mardi 29 décembre à 10h00 suivies de l'inhumation au cimetière paroissial. Son fils Isaie, o.m.i. était le célébrant principal

Repose en paix chère maman.

La famille désire remercier sincèrement le personnel de la Villa Youville à Ste-Anne-des-Chênes pour les soins et le dévouement prodigués à notre chère maman, les médecins de la Clinique Rivière-Seine, M. Philippe Lavack et M. Denis Marcoux du Salon mortuaire Desjardins et Mme Jeanne Champagne, une précieuse amie qui a gracieusement acceptée de veiller maman jusqu'à l'arrivée de la famille immédiate, la paroisse de Ste-Anne-des-Chênes et des agents de pastorale pour leur grande flexibilité, les choristes de la paroisse de Ste-Anne-des-Chênes auxquels s'étaient joints plusieurs choristes de la Cathédrale de St-Boniface, l'organiste, Mme Alice Langill, Soeur Jeannine Vermette, s.n j.m. our son habile direction, toutes les personnes qui ont payé des messes pour le repos de l'âme de maman, pour les belles fleurs. L'aide et l'encouragement reçus au cours de ces moments difficiles nous ont profondément touches

Un merci tout spécial aux nombreux prêtres qui ont apporté un support tangible à la famille par leur présence aux funérailles. À Mgr Peter Sutton, du diocèse de Keewatin-Le Pas, notre plus profonde gratitude pour son homélie. Avec une rare finesse, une délicatesse peu commune et un sens de l'humour qui fut un baume sur notre blessure, Monseigneur développa le thème: «Mister God, here's your Anna». Bien que n'ayant rencontré maman qu'à quelques reprises, Monseigneur a su capter l'essence de la vie de maman: le service à autrui. Permettez-nous donc chers parents, amis confrères Oblats de vous réitérer notre plus profonde et sincere gratitude

# La caisse ne prête pas assez d'argent

**L'excédent de liquidité demeure le problème principal de la caisse populaire de Saint-Claude, dont l'assemblée annuelle s'est tenue le 25 janvier.**

«Nous avons un surplus de liquidité d'environ deux millions, reconnaît Roland Philippe, directeur général de la caisse. Le montant de nos prêts représente 78% des dépôts alors qu'il devrait être d'au moins 85%.»

La situation ne s'est pas améliorée en 1987 puisque le montant total des emprunts a baissé de 5% par rapport à 1986 (*même si le nombre des emprunts a augmenté*).

«Nous sommes situés dans une région où vivent beaucoup de retraités, explique Roland Philippe. Ce sont des personnes qui empruntent peu, en tout cas beaucoup moins que les gens qui travaillent».

Pour inverser cette tendance à la baisse des emprunts, la caisse de Saint-Claude va lancer une campagne d'information sur ses services. En insistant tout particulièrement sur les plans d'épargne retraite comme les R.E.E.R., ou encore les F.E.R.R., qui vont être introduit à partir du mois de février.



**Roland Philippe, directeur général de la caisse populaire de Saint-Claude, qui a accueilli 30 nouveaux membres en 1987.**

Pour améliorer le rendement de son argent, Roland Philippe compte beaucoup sur une nouvelle mesure annoncée par la Fédération des caisses. On sait que chaque caisse possède des dépôts à la Fédération, plus ou moins importants selon ses problèmes de liquidité.

Or, la Fédération a fait savoir qu'à partir du 1er mai, les dépôts des caisses ayant un problème de liquidité bénéficieront d'un traitement de faveur afin d'améliorer leur rendement.

Le nouvel exercice financier a cependant plutôt bien commencé, puisque 20 000$ de bénéfices nets ont déjà été recueillis. Et Roland Philippe pense que ce rythme pourrait être maintenu durant toute l'année.

163 personnes étaient présentes à l'assemblée annuelle, sur un total de 1 670 membres. 140 membres étaient présents l'année dernière. Il faut noter que la caisse populaire de Haywood a été rattachée à celle de Saint-Claude le 1er octobre.

## 25 ans

Pour cette raison, le conseil d'administration de la caisse comprend désormais deux membres de plus, soit sept au total. Les deux représentants de Haywood sont Albert Rouine et Marcel Dufault.

Deux autres postes étaient également à pourvoir. René Gobin a été élu pour un premier mandat, et Guy de Rocquigny, a été réélu(1). Enfin, des plaques honorifiques ont été remises à cinq personnes en remerciement des 25 ans de services ou plus consacrés à la caisse de Saint-Claude ou de Haywood en tant qu'administrateur ou employé(2).

**Laurent GIMENEZ**

(1) *Les autres membres du conseil d'administration sont: Fortunat Champagne, Gérald Rey et Georges LeFloch.*

(2) *Les cinq personnes honorées sont: Robert Dion (Saint-Claude), Maurice Massinon (Haywood), Amédée Picton (Haywood). Et à titre posthume: Hilaire de Rocquigny (Saint-Claude) et François de Rocquigny (Haywood).*

### Faits saillants

**Actif** (au 30 septembre)
1986: 14 018 618$
1987: 14 435 954$ (+3%)

**Bénéfice net** (après impôts)
1986: 24 132$
1987: 24 301$ (+0,7%)

**Montant de la réserve:**
1986: 271 399$
1987: 295 700$ (+24 301$)

*Pourcentage par rapport à l'actif: 2 (les experts recommandent 5%).*

**Dépôts:**
1986: 13 758 424$
1987: 14 138 590$ (+2,8%)

**Emprunts:**
1986: 4 720 000$
(599 emprunts)
1987: 4 478 000$ (-5,1%)
(656 emprunts)

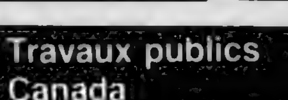















# CONCOURS Festival du Voyageur

Tu peux participer au concours de deux façons:

Catégorie A — Individuel (seul)

Fais un dessin d'un objet ayant servi aux voyageurs,

ou

fais le portrait d'un Voyageur. Colorie-le très joli.

Catégorie B — Projet de classe

Avec ta classe, dessine et colorie une belle murale se rapportant aux voyageurs. Tu dois le faire toi-même et l'envoyer à:

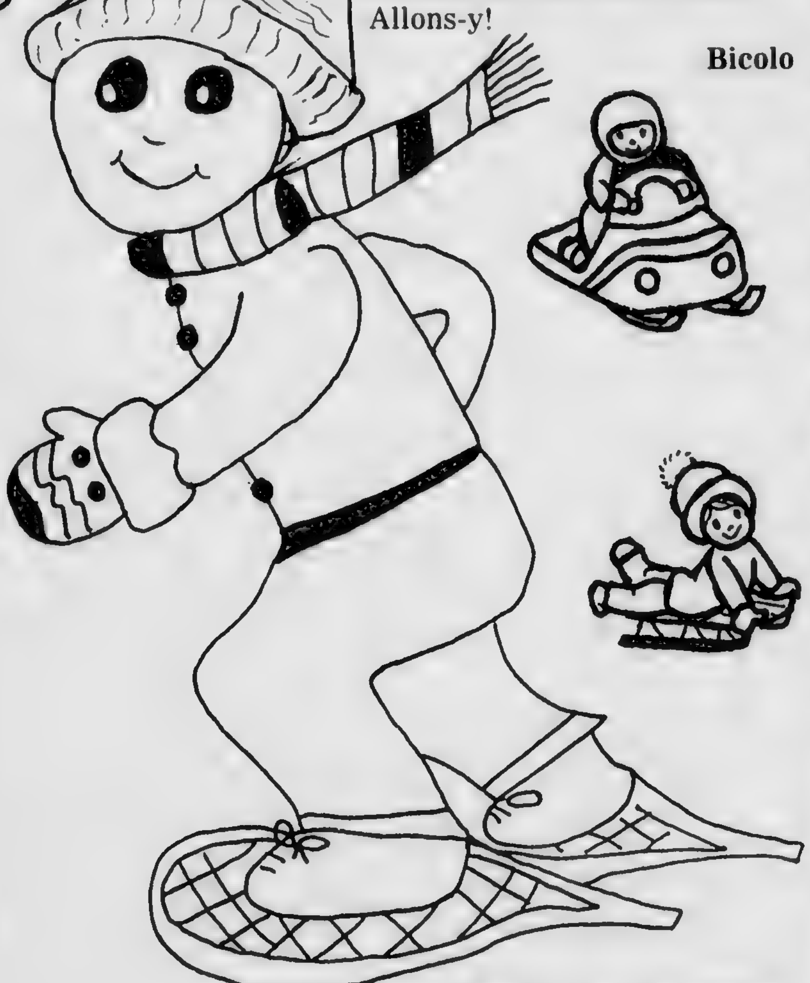
**Bicolo**
**C.P. 262**
**Saint-Pierre-Jolys**
**R0A 1V0**
**avant le 5 février 1988.**

**Nom:** ____________
**Adresse:** ____________
**Âge:** ______ **Numéro de membre:** ______

## Prix:

Il y a des prix pour chaque catégorie.
**Individuel:** raquettes, tuques, ceintures, t-shirt (du voyageur)
**Projet de classe:** jeux, livres

Tous les dessins seront exposés et admirés dans la grande tente des jeunes au Parc du Voyageur!

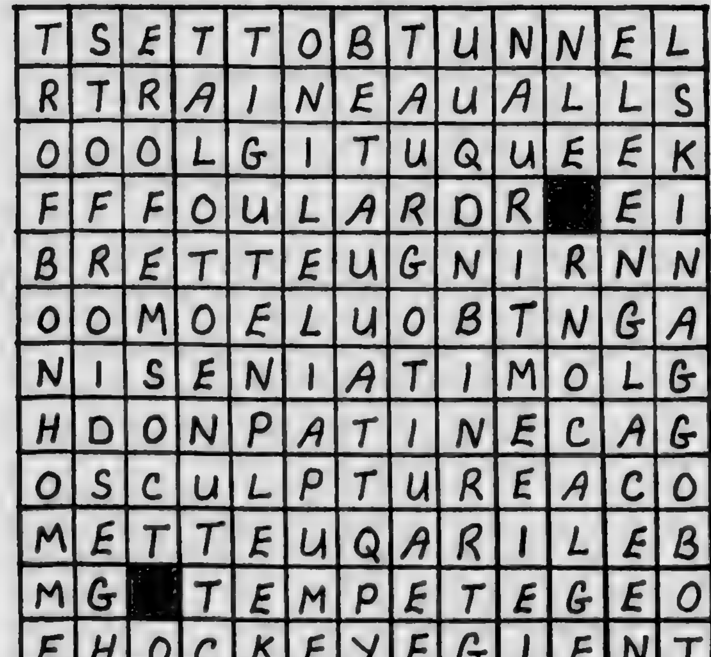


**Bonjour!**
Habille-toi bien chaudement et viens t'amuser dans la neige avec moi. Il y a tant de choses à faire. Profitons pleinement de cette belle saison. Allons-y!

**Bicolo**

Trouve ces mots d'hiver dans la grille et tu y découvriras un sport que j'adore pendant cette saison.



| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| T | S | E | T | T | O | B | T | U | N | N | E | L |
| R | T | R | A | I | N | E | A | U | A | L | L | S |
| O | O | O | L | G | I | T | U | Q | U | E | E | K |
| F | F | F | O | U | L | A | R | D | R | ■ | E | I |
| B | R | E | T | T | E | U | G | N | I | R | N | N |
| O | O | M | O | E | L | U | O | B | T | N | G | A |
| N | I | S | E | N | I | A | T | I | M | O | L | G |
| H | D | O | N | P | A | T | I | N | E | C | A | G |
| O | S | C | U | L | P | T | U | R | E | A | C | O |
| M | E | T | T | E | U | Q | A | R | I | L | E | B |
| M | G | ■ | T | E | M | P | E | T | E | G | E | O |
| E | H | O | C | K | E | Y | E | G | I | E | N | T |

tempête
neige
glace
froid
glaçon
patin

ski
raquette
traineau
hockey
ringuette

tunnel
boule
fort
igloo
sculpture

tuque
foulard
mitaines
bottes
toboggan
bonhomme

Réponse grille: aller en motoneige

Je salue mes nouveaux membre:

| | | |
|---|---|---|
| 8676 | Marcus Matczuk | Ste-Agathe |
| 8677 | Eric Ouimet | Ste-Agathe |
| 8678 | Kristy Parker | Ste-Agathe |
| 8679 | Steven Baudry | Ste-Agathe |
| 8680 | Russel Smith | Ste-Agathe |
| 8681 | Jacques Sorin | Ste-Agathe |
| 8682 | Natalie Courcelles | Ste-Agathe |
| 8683 | Mélissa Bodman | Ste-Agathe |
| 8684 | Nicole Ross | Ste-Agathe |
| 8685 | Paul Robert | Aubigny |
| 8686 | Justin Richard | Aubigny |
| 8687 | Rachelle Grégoire | Aubigny |
| 8688 | Jean-Guy Chartier | Aubigny |
| 8689 | Jimmy Morisseau | Haywood |
| 8690 | Renée Souque | Haywood |
| 8691 | Rachelle deRocquigny | Haywood |
| 8692 | Christianne deRocquigny | Haywood |
| 8693 | René Lambert | Haywood |

**MEMBRE GAGNANT**
**Numéro 8504**
**Stéphane Colette**
**60, boul. Vincent Massey**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R2J 2A9**



## Marionnette à doigt

Découpe ce bonhomme et colle-le sur un carton mince. Découpe encore en découpant aussi les trous pour les doigts. Passe deux doigts dans les trous et mets ton bonhomme de neige en action.

**de A à Z**

# Des Manitobains en Chine


**Laurent Desjardins. La fin d'une époque.**

**Agriculteurs. Le revenu net moyen des agriculteurs** manitobains devrait baisser de 19% en 1988, prévoit le ministère de l'Agriculture. Le revenu net tomberait à 14 589$, contre 17 963$ enregistrés en 1987. Ce sera la seconde année consécutive de baisse du revenu des agriculteurs au Manitoba.

**Alcools. Les revenus tirés de la vente d'alcool ont** légèrement augmenté au Manitoba en 1987, bien que le volume d'alcool ait baissé. La vente de bière, vins et autres boissons alcoolisées a représenté 362,3 millions de dollars en 1987, soit une augmentation de 3,5% par rapport à l'année précédente. En revanche, le volume en litre a chuté de 0,5%, avec 96, 176 millions de litres vendus. «On observe un changement de style de vie, qui amène les gens à éviter de boire lorsqu'ils conduisent, et les prix ont augmenté», explique Al Ahoff, porte-parole de la Commission de contrôle des alcools du Manitoba.

**Desjardins. Le compte à rebours pour une élection** partielle dans le comté de Saint-Boniface commencera le 11 février. Laurent Desjardins a choisi le jour de l'ouverture de la prochaine session pour remettre sa démission de député. L'ancien ministre de la Santé occupe maintenant la direction générale de la Manitoba Health Organizations, un groupe de lobby. Le député néodémocrate ne voulait pas créer une possibilité de conflit d'intérêt. Le premier ministre peut légalement attendre un an avant de déclencher une partielle.

**Dettes. Le nombre de personnes avec un compte bancaire** déficitaire au Manitoba a augmenté de 34% en 1987 par rapport à l'année précédente. 1 020 Manitobains ont été déclarés insolvables, contre 760 l'année dernière. Au niveau national, le chiffre a augmenté de 12% atteignant 24 384 en 1987. Au Manitoba, le nombre des entreprises en situation de banqueroute est en revanche resté à peu près stable, passant de 277 en 1986 à 290 l'année dernière.

**Hippisme. Le volume des paris dans les hippodromes** canadiens a progressé en 1987 pour la deuxième année consécutive. Un montant record de 1,71 milliard de dollars a été parié dans 111 hippodromes à travers le pays, soit une progression de 4,6% par rapport à 1986. Des hausses ont été enregistrées dans toutes les provinces, sauf le Québec, l'Alberta et la Nouvelle-Écosse. Au Manitoba, le volume des paris a augmenté de 1,9%, atteignant le chiffre de 58 933 709$. C'est en Saskatchewan que la hausse la plus importante a été enregistrée: 28%.

**Jeux olympiques. C'est en français que les résidants** de Winnipeg pourront suivre les Jeux Olympiques de Calgary à la télévision. Les réseaux câblés Winnipeg vidéon et Winnipeg Cablevision ont en effet annoncé que les Jeux seraient retransmis en français sur les chaînes 18 et 21 grâce au satellite CANCOM. Il faudra naturellement être abonné au câble pour recevoir le programme.

**Jumelage. La ville de Winnipeg espère obtenir des** avantages économiques de son récent jumelage avec la ville de Chengdu, en Chine. «L'Ouverture de la Chine sur l'Ouest est relativement nouvelle, et ces jumelages offrent donc des occasions d'échanges économiques», a déclaré Dorothy Dobbie, présidente de la Chambre de commerce de Winnipeg. Dans cette perspective, la mairie dépensera 9 000$ afin d'envoyer une délégation d'élus municipaux et d'hommes d'affaires à Chengdu au mois de février.

*Pour les naissances, mariages, anniversaires, décès, appelez La Liberté au* ***237-4823****. Un service gratuit pour les abonné(e)s.*

# Nathanaël: le défi porteur d'avenir

**Une question revient souvent à la surface dans les rencontres d'information au sujet de Nathanaël: «Que feront ces personnes une fois les rencontres terminées?»**

La question est importante, d'autant plus qu'elle revêt plusieurs volets.

Le tout premier aspect, et le plus fondamental, est qu'il nous faudra, comme Peuple de Dieu, accéder à une nouvelle compréhension de ce qu'est l'Église et accepter de transposer cette réalité au niveau de fonctionnement concret de la communauté.

Dans le passé, et parfois encore aujourd'hui, le curé est le seul responsable de la vie d'une paroisse. Il se choisit des syndics pour le conseiller au plan administratif et certaines personnes pour l'aider dans son ministère. Tout tourne autour de sa personne. Tout revient à lui.

Ailleurs, nous retrouvons un curé comme premier responsable qui s'entoure d'un Conseil de pastorale, co-responsable au niveau de la pastorale et d'un Comité des syndics, co-responsable au niveau des finances. La participation des laïcs est plus grande, mais tout continue à tourner autour de la personne même du curé. Il nous faudra aller encore plus loin.

Dans la perspective d'une Église toute ministérielle, une équipe pastorale assure en co-responsabilité la charge pastorale de toute la communauté. Cette équipe se compose d'un



Claude
BLANCHETTE

prêtre assurant le ministère presbytéral, de co-équipiers co-responsables qui assument des tâches particulières importantes pour la communauté.

Cette équipe pastorale s'entoure d'un Conseil de pastorale représentatif qui définit et met en oeuvre les grands projets et aussi d'un Conseil de syndics pour l'administration et les finances. De nombreux comités viennent prolonger l'oeuvre qui est pensée et vécue au coeur de la «roue»!

C'est justement à ce niveau de co-responsabilité, au coeur de la «roue», que des laïcs, hommes et femmes, seront appelés par l'évêque à prendre en main des responsabilités réelles pour la construction du Corps du Christ à tel endroit. Nathanaël entend les y préparer.

Dès lors, ces personnes vont oeuvrer avec le Peuple de Dieu et au coeur de celui-ci afin que croisse la communauté des fidèles, que se vive le projet du Christ sur l'humanité, que se bâtisse un monde plus juste, que l'ensemble soit sanctifié. Chacune de ces personnes, selon ses charismes et les appels de l'Esprit, relèvera un défi particulier.

Avant qu'une personne puisse exercer quelque ministère que ce soit en Église, il faut absolument que la communauté chrétienne se soit préparée à l'accueillir. Et ceci exige de la part de toutes les personnes de la paroisse une ouverture de coeur et d'esprit.

Il ne sera certes pas facile pour certaines personnes d'accepter le fait qu'un/une laïc (laïque) est en train de s'occuper, au nom de l'évêque, de la vie spirituelle et pastorale du peuple à tel endroit.

Certains réflexes et certaines habitudes voudront bloquer le ministère réel de ce laïc. Avec énormément de patience et de doigté, les membres de la communauté devront, par la prière et par les contacts, faire comprendre aux uns et aux autres le bien-fondé d'une telle initiative de l'Église diocésaine.

Et alors, quelle Église sera la nôtre!

# LES PETITES ANNONCES

**FACILE ET EFFICACE!**

**Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.**

**Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:**

**moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines);
21 à 28 mots (6$ ou 9$);
29 à 35 mots (7$ ou 10,50$);
35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).**

**ASPIRATEURS** Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
**467-**

**COUTURIÈRE:** avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
**393-**

**À VENDRE:** maison à Saint-Boniface, sur un lot de 48' x 100'. 53 900$. Composez le 237-4798.
**873-**

**ÉLIMINEZ** ces poils superflus par électrolyse. Appelez Gabrielle au 475-7794.
**884-**

**GARDERIE FAMILIALE PRIVÉE:** au parc Windsor, personne qualifiée. Je donnerai soin et développement à votre enfant. Atmosphère française et anglaise. Âge 2 à 6 ans. Composez le 233-1201.
**888-**

**À LOUER:** 2 chambres meublées avec salle de bain privée dans une maison privée sur le chemin Sainte-Anne, près d'un arrêt d'autobus. 400$ par mois. Femmes seulement. Composez le 256-7617.
**887-**

**À LOUER:** Appartement de 2 chambres à coucher au 161, rue Dumoulin. Libre le 1er mars 1988. Appelez Christian au 233-5087 après 18h.
**886-**

**À VENDRE:** Téléviseur couleur: 14 pouces RCA. Comme neuf, bas prix. Composez le 233-0083, ou le 233-6094 après 17h.
**880-**

**À VENDRE:** maison à Saint-Boniface, rue Notre-Dame, vente privée. Lot de 50' x 221'. Composez le 237-4798.
**881-**

**MAISON À VENDRE:** Nouveau bi-level de 2 chambres à coucher. Foyer, patio, terrace, carport, etc. Situé cul-de-sac, en face de la rivière Seine à Saint-Boniface/Norwood. Pour plus de renseignements, composez le 233-9565.
**874-**

**LES GAGNANTS DE LA LOTERIE GUIDE,** Club 200 pour janvier 1988 sont: Gilbert Sabourin, Gisèle Dupuis et Monique Bérubé, Léo Vandale et Edouard Giasson, Robert McCullough.
**889-**

**À LOUER:** Appartement meublé situé au sous-sol d'un duplex, l'avenue de la Cathédrale, près du Collège. Tout compris. Pour une personne tranquille seulement. 238$ par mois. Composez le 255-1901.
**890-**

**COMPAGNON RECHERCHÉ:** Vous êtes entre 50 et 60 ans, mesurez 6 pieds. Vous êtes retraité ou semi-retraité, fiable, de belle apparence avec des cheveux poivre et sel. J'aimerais avoir de vos nouvelles. J'ai 48 printemps, je suis une femme professionnelle de classe. Écrivez au #1212 a/s La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
**891-**

**RECHERCHE:** une personne fiable pour garder mes deux enfants (5½ ans et 2 ans) chez moi, à plein temps. Composez le 237-6771.
**885-**

**GRANDES SOLDES;** payer et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v². Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v². Nylon sur jute à partir de 8,98$/v². Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
**300-**

# APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle




















# Un nouvel éclairage sur le rôtissage

**Vous êtes convaincu(e) que votre manière de cuire le boeuf au four à micro-ondes est la bonne? Si vous avez le moindre doute, voilà la manière préconisée par le Centre d'information sur le boeuf.**

Par suite de tests exhaustifs, le Centre recommande maintenant un rôtissage à une puissance de 30% (*environ 200 watts*) ce qui permet une pénétration plus lente de la chaleur à l'intérieur du rôti et assure une viande juteuse, tendre et savoureuse.

On conseillait auparavant une cuisson à une puissance de 50%, cependant, des expériences ultérieures ont démontré qu'une puissance plus faible améliore la palatibilité de la viande et réduit la perte à la cuisson.

Bien que l'utilisation d'un niveau de puissance de 30% demande une cuisson un peu plus longue, elle donne toutefois de meilleurs résultats et représente encore une épargne de temps par rapport au rôtissage conventionnel.

Pour réussir le rôtissage des rôtis aux micro-ondes, il faut d'abord choisir la pièce de boeuf avec soin.

## La bonne façon de cuire au four à micro-ondes

Les rôtis désossés de coupes tendres et mi-tendres à forme régulière et compacte sont ceux qui cuisent le mieux. Les petits rôtis roulés (*frais ou décongelés*) d'une pesanteur de 1,5 à 2 kg (*3 à 4 lb*) sont un choix idéal.

Étant donné que les rôtis brunissent légèrement en cours de cuisson, il n'est pas nécessaire d'utiliser des sauces pour brunir pour en améliorer l'apparence. Cependant, les rôtis y gagnent en saveur par l'addition d'herbes et d'épices.

Tout comme à la cuisson conventionnelle, il est préférable de cuire le rôti à un stade saignant à cuit à point (*médium*) pour une plus grande tendreté.

Si les goûts de votre famille varient, faire cuire la viande jusqu'au degré de cuisson minimum voulu, dépecer le rôti et remettre quelques tranches au four pour faire cuire brièvement.

La forme, la grosseur et le type de rôti ainsi que la puissance du four sont des facteurs qui influencent le temps de cuisson.

Un thermomètre à viande conçu pour le four à micro-ondes ou les sondes thermiques vous permettront de déterminer d'une façon plus précise la température interne du rôti et le degré de cuisson.

Les rôtis doivent être cuits de 3 à 5°C (*5 à 10°F*) sous le degré de cuisson désiré parce que, contrairement à la cuisson conventionnelle, la viande continue à cuire pendant le temps de repos. Si on ne tient pas compte du temps de repos, on risque d'avoir une cuisson excessive.

Voici quelques conseils pour le rôtissage au four à micro-ondes:

- Déposer le rôti, côté gras vers le bas, sur une grille à micro-ondes placée dans un plat.
- Assaisonner au goût. Éviter de saler parce que le sel assèche la viande.
- Cuire sans liquide.
- Couvrir de papier ciré.
- À mi-cuisson, retourner le rôti et tourner le plat d'un demi—tour (*s'il n'y a pas de plateau rotatif*).
- Protéger à l'aide de papier aluminium les extrémités et les bords qui cuisent plus rapidement.
- Consulter le tableau de rôtissage ci-contre et cuire jusqu'à la température interne indiquée avant le temps de repos.
- Après la cuisson, couvrir de papier aluminium et laisser reposer de 10 à 20 minutes.

**TABLEAU DE RÔTISSAGE**
(Niveau de puissance de 30% — environ 200 watts)

| Degré de cuisson désiré après le temps de repos | Température interne avant le temps de repos | Température interne après le temps de repos | Temps de cuisson |
|---|---|---|---|
| saignant | 55°C | 60°C | 14-17 min/kg |
| mi-saignant | 60°C | 65°C | 16-18 min/kg |
| cuit à point (médium) | 65°C | 70°C | 18-20 min/kg |
| saignant | 130°F | 140°F | 31-38 min/lb |
| mi-saignant | 140°F | 150°F | 36-39 min/lb |
| cuit à point (médium) | 150°F | 160°F | 39-44 min/lb |

## VITE LU VITE SU

**Éducation** — **La taxe municipale payée par les ménages manitobains pour financer les écoles devraient augmenter de 36$ en moyenne en 1988.**

Le taux de la taxe scolaire sur les biens agricoles et résidentiels va en effet augmenter de 1,3 millième, et le taux de la taxe sur les biens commerciaux va être relevé de 2,6 millièmes. La somme ainsi recueillie représentera environ six des 663,4 millions de dollars accordés par la province aux écoles publiques cette année.

# À VOTRE SERVICE

## AVOCATS-NOTAIRES

**Deniset Fréchette**
Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

**TÉL.: 233-0614**




**Hogue • Kushnier**
Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

**TEFFAINE TEILLET & BENNETT**
AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

**LAURENT-J. ROY C.R.**
*Avocat et notaire*
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

**MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE**
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8981

**François Avanthay LLB.**
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

## OPTOMÉTRISTES

**DR E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN**
*Optométristes*
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
*Examen de la vue et lunettes ajustées*

**Dr Keith Mondésir**
*Optométriste*
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
*Pour un rendez-vous composez le 255-2459*

**Dr Denis R. Champagne**
*Optométriste*
*212, avenue Regent ouest*
*Sur rendez-vous seulement*
Téléphone: 224-2254

**DR R.J. STANNERS**
*Optométriste, examen de la vue*
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

**Dr R.J. Lecker**
**Dr M.N. Lecker**
*Optométristes*
*Examen de la vue*
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

## COMPTABLES AGRÉES

**FOREST GUÉNETTE CHAPUT**
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
*Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette*
*Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.*

**C&L Coopers & Lybrand**
comptables agréés
Associés
**Raymond A. Cadieux, c.a.**
**André G. Couture, c.a.**
Adjoint aux associés
**Donald H. Smith, c.a.**
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

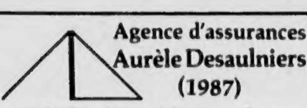
## Comptables en management accredités

**R.T. ROBERT & COMPANY**
comptables en management accrédités
R.T. Robert, b.a., c.m.a.
*Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.*
(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

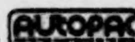
## GARAGISTES

**RNR TRANS BOISVERT TRANSMISSION**
Robert & Norbert Touchette propriétaires
*service en français*
*Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées*
*1601, chemin Niakwa*
*Winnipeg (Manitoba)*
*R2J 3T3*
*Téléphone: (204) 255-2769*

## ASSUREURS



**Agence d'assurances Aurèle Desaulniers (1987)**
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
*Pour tout service d'assurance*
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers




## AGENTS D'IMMEUBLES

**L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée**
Boite postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

## MÉTIERS



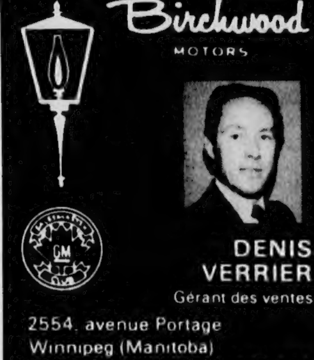
**ENTREPRISES NOËL**
*Services de secrétariat rédaction de lettres, dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents, traduction, photocopies*
**CLAIRE NOËL**
*30, rue l'Arena*
*Case postale 93*
*Ste Anne, MB*
*R0A 1R0*
*tél.: 422-5750*
*(res.) 422-8574*

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
**Fontaine Électrique Ltée...**
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

**FTD Park Florist**
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

**Pelland Catering**
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

PONTIAC-BUICK-GMC
**Birchwood MOTORS**



DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

**AUTOPAC**
233-7760 233-7351
**MAURICE-E. SABOURIN LTD**
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

**St-Anthony's Books & Church Supplies**
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses






Claude P. Lépine
Représentant

**Pembina Dodge Chrysler**
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
**Autos neuves & usagées**

**GUS PAINCHAUD**
*assurances*
*— vie — auto — incendie — etc.*
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

**SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT**



**Rolly's Transfer CO. LTD.**
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

**SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.**
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile




**233-6083**
**Fire & Safety Equipment Ltd.**
ÉQUIPEMENTS DE FEU ET DE SÉCURITÉ INDUSTRIELS
- extincteurs — Détecteurs de fumée - Respirateurs
- Lampes de secours - Gants - Échelles
- Chaussures - Trousses de premiers soins - Escabeaux, etc...

lundi au vendredi: 8h00 à 17h00 9-846, rue Marion, Saint-Boniface R2J 0K6



Appelez Georges Bouchard ou Alcide Labossière

**Voyageur**
AUTO LEASING & RENTAL
Vente de voitures neuves ou usagées
Réparations de tous genres.
Location de voitures ...à la journée, à la semaine, au mois, à l'année...
**366, rue Marion**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**Téléphone: 233-7018**
*Division de DeGagné Motors (1967) Ltée*